# L'ABEILLE.

*Journal officiel de l'État et de la Première Municipalité*

PAR J. BAYON.

NOUVELLE-ORLEANS:
VENDREDI MATIN, 9 NOVEMBRE 1838.

Le navire *Créole*, parti de Liverpool le 3 Octobre, est arrivé hier. Nous avons eu sous les yeux un journal du jour de son départ, mais qui ne contient rien d'intéressant sur les nouvelles politiques ou commerciales. Nous trouvons cependant sous la date de Londres du 1er, une lettre de Cadix reçue à Madrid, dans laquelle il est dit que la flotte destinée contre le Mexique était partie le 13 septembre. Quelques officiers de la flotte qui avaient été à terre, ont reçu un accueil très-froid de la part des habitants, dont les vœux sont en faveur des Mexicains. Ils se plaignent à faire cadre aux Français des rapports exagérés sur les préparatifs que l'on fait au Mexique afin de leur donner une chaude réception. On rapportait que 200 lettres de marque devaient être distribuées par le gouvernement mexicain aux aventuriers anglais et américains.

Nous recevons par l'estafette arrivée hier, nos correspondances des différentes villes du Nord. Le navire Virginian, parti de Liverpool et arrivé à New York, y a apporté des journaux de Londres du 1er, et du 9 octobre de Liverpool. Nous ne trouvons aucunes nouvelles politiques. Les ventes de tabac et de coton sont les mêmes qu'à celles qui nous sont parvenues par la voie de Savannah, et que nous avons déjà publiées.

Nos lecteurs trouveront sous le titre *Commercial*, des détails sur le marché monétaire de Londres.

Le taux d'escompte à Londres, pour les billets de commerce n'est que de 3 pour 100 par an.

La compagnie de navigation du *Great Western*, par le moyen de la vapeur, a fait encore entreprendre la construction d'un autre steamer, des mêmes dimensions que le *Great Western*; on devait lui donner le nom de la *Ville de New-York*.

Le navire à vapeur *Liverpool* a dû partir d'Angleterre le 20 du mois dernier, mais devons nous attendre à recevoir les nouvelles par ce navire d'ici à quelques jours. Le *Great Western* devait partir de Bristol le 27 octobre.

## ERRATA.

Le *Courrier* a commis une erreur en publiant, hier, sous le titre d'un jour plus récent des ventes de coton à Liverpool. Cette nouvelle que notre estimable confrère donne comme nouvelle, n'est pas une nouvelle, car il a, ainsi que nous, publié cette nouvelle que nous avons reçue tout nouvellement par la voie de Savannah.

## ACCIDENT.

Le bateau à vapeur QUINCY arrivé le 28 sept. à St. Louis, apporte la nouvelle que le BRUNSWICK se rendant de St. Louis à Galena, a frappé aux environs du Cap au gris (Cape Gray) contre un chicot qui l'a fait aller sous l'eau. On pouvait à le faire échouer sur un banc de sable et il coula dans environ cinq pieds de profondeur. Les avaries du bateau sont peu de chose et la cargaison ne paraît pas devoir en souffrir beaucoup.

## NOUVELLE IMPORTANTE.

Le bruit courait à St. Louis, sur la foi d'une lettre, que les MORMONS avaient brûlé la maison de Cour, les bureaux du greffier, ceux de la Poste, et deux magasins dans le comté de Daviess et que la guerre a éclaté entre eux et les citoyens. Ce bruit ne nous paraît pas sans fondement, car nous savions déjà que l'on faisait une tentative pour les expulser du pays.

## COMMERCE AVEC HAITI.

L'extrait suivant d'une lettre adressée par l'agent commercial des États-Unis à Haïti, à des marchands de New-York, a été transmis au Journal of Commerce pour être publié, et l'éditeur fait le ce sujet les remarques suivantes: "Si les États du Sud ne veulent pas admettre dans leurs ports les personnes de couleur étrangères, ils peuvent aisément faire des lois qui leur en ferment l'entrée; nous croyons même que de telles lois existent déjà. Il en résultera que le commerce de Haïti ira se réfugier dans les ports du Nord, ou qu'il se fera plus avec le Sud que par l'intermédiaire du crédit des blancs, dans des navires américains. Dans l'une et l'autre hypothèse, nous ne croyons pas que le Sud puisse souffrir d'un pareil traité."

"*Port-au-Prince, Haïti*, 24 septembre 1838.

Je suis arrivé ici le 13, de St. Thomas, où j'avais été retenu pendant cinq semaines, faute d'occasions. L'accueil que m'a fait le président Boyer a surpassé mon attente, mais on m'a fait entendre qu'il devait l'attribuer entièrement à l'influence qu'a eue sur lui la lettre de l'évêque England. Le gouvernement Haïtien s'offense tellement de ce que les États-Unis n'ont ici qu'un agent accrédité, qu'il ne veut entrer en communication avec aucune espèce d'agent, à moins qu'avec sa commission, il n'apporte une lettre de Washington. On ne m'a point molesté dans mes opérations, et on ne me suscitera aucun obstacle, mais on n'adoptera aucune reconnaissance formelle, tant que notre gouvernement ne se rendra pas aux désirs de celui d'Haïti. Ma commission était pour "Aux Cayes"; mais comme on ne permet à aucun autre agent d'exercer ses fonctions dans l'île, je suis pour le moment agent consulaire de Haïti. Dans mon entrevue avec lui, le président Boyer me dit qu'il ne demande au gouvernement américain qu'une chose: c'est que le secrétaire d'état adresse au secrétaire général de Haïti une lettre officielle pour lui signifier ma nomination, qu'aussitôt que cette formalité aurait été remplie, je recevrais mon *exequatur*, et que le droit additionnel de dix pour cent qui est maintenant imposé à tous les navires appartenant aux nations qui n'ont point d'agens accrédités, serait aussitôt supprimé pour ce qui concerne les nôtres, et que notre commerce serait placé sur le même pied que celui de toute autre nation. Il ne demande, avec cela, qu'une nomination de consul faite par le Congrès. La nomination des agens consulaires appartient au Président seul, et n'a point, comme celle d'un consul, soumise à la confirmation du Congrès, ce que au fond les instructions de ces deux fonctionnaires soient les mêmes.

Je réclame toute votre attention pour ce que je vais dire car c'est pour moi un sujet d'un intérêt majeur, et je pense qu'il est également d'une haute importance pour notre commerce.

Si le gouvernement américain se décide à consentir, au désir du président Boyer, cela augmentera infiniment les relations actuelles entre les deux pays. La valeur de ces relations commerciales doit nécessairement être considérable, même dans ce moment, puisque, en dépit des grands et nombreux obstacles qu'on leur suscite, nous avons beaucoup de navires engagés dans ce commerce. Ces obstacles disparaîtraient et ce serait remplacés par toutes les facilités imaginables. Nos cotonnades domestiques pourraient alors se présenter sur le marché haïtien, et nous pourrions vendre à des prix inférieurs à ceux des exportationnaires allemands. Même dans la vente des marchandises des Indes Orientales, nous pourrions soutenir la concurrence avec eux, *pour ne pas dire plus*. Vous vous ferez aisément une idée de la quantité de fournitures dans cette sorte d'articles pour une population de neuf cent mille âmes, lorsque les besoins augmentent nécessairement à mesure que les progrès de l'éducation et de la civilisation s'étendent. Le commerce avec Haïti acquerra plus d'importance pour les États-Unis, que n'en présente celui de *toutes les Îles Occidentales anglaises*. En parlant ainsi je ne hasarde pas une spéculation à moi, mais j'exprime l'opinion bien prononcée des négocians qui font depuis long-temps établis ici, et je pense que cette opinion est corroborée par celle des négocians américains qui font aujourd'hui ou ont jadis fait le commerce de ce pays. Nous avons même déjà dans ce moment un grand avantage: nos navires peuvent apporter ici les produits de toute autre nation étrangère, et être admis dans l'entrée, de quelque port étranger qu'ils viennent. D'ailleurs, nous avons toujours un chargement en retour, tandis que nos navires qui fréquentent la plupart des îles anglaises, sont obligés d'aller chercher un chargement ailleurs. Si, grâce à nos représentations et à nos efforts, on pouvait obtenir cette lettre du secrétaire d'État, cela ne donnerait ici beaucoup d'influence, et il ne serait pas impossible que d'ici à quelque temps j'obtinsse une plus forte réduction de droits en notre faveur, surtout en faisant valoir cette considération que la majeure partie des marchandises exportées de Haïti, telles que le café, le bois des îles et l'acajou sont admis francs de droits dans les ports des États-Unis. On m'a fait espérer que j'aurai le bonheur de faire une impression favorable sur le président Boyer, et il a eu la bonté de me dire qu'il écrirait avec plaisir ma nomination au poste d'agent consulaire d'Haïti.

En donnant cette lettre on ne compromettrait en rien les intérêts des États du Sud. Elle tendrait au contraire à augmenter les demandes de leurs produits, [illegible], et il se trouve parmi leurs esclaves des hommes montés et des mécontents, ils pourraient les envoyer ici, où ils seraient reçus avec plaisir. Ce pays est étendu et si magnifique pourrait nourrir sans peine toute la population esclave des États du Sud, si plus tard ils jugeaient à propos de leur donner la liberté.

Une pétition des négocians et des capitaines engagés dans ce commerce, exprimant en termes aussi énergiques que possible les désavantages qu'ils éprouvent aujourd'hui, et les résultats bienfaisans, tant pour le présent que pour l'avenir, que l'on pourrait promettre du consentement du secrétaire d'État aux désirs du gouvernement haïtien, aurait, jointe à mes représentations officielles, tout l'effet désirable."

*Monsieur l'Éditeur,*

J'ai lu avec beaucoup de plaisir dans votre feuille du 5 de ce mois, un article signé *Un Suisse*, en réponse à une communication que je vous avais adressée au sujet de Louis Napoléon.

Cet article est écrit avec une décence, une modération et un sentiment de justice qui fait honneur à son auteur, et qu'il serait à désirer que l'on trouvât toujours dans les discussions politiques ou autres, qui se font par l'intermédiaire des journaux.

Tout en rendant cette justice bien méritée au *Suisse* qui a si bravement et si loyalement pris la défense de son pays, je vous demanderai la permission de revenir un moment dans le sujet et d'examiner les différents points de la défense que présente l'ami-Suisse de la Suisse.

Je n'ai jamais prétendu contester à Louis Napoléon le titre de citoyen naturalisé du canton de Thurgovie. Je suis bien convaincu qu'il a acquis ou obtenu ce titre, mais je vais plus loin, et je crois sérieusement qu'il ne l'a sollicité que pour se donner le droit de résider dans un pays limitrophe de la France et pour servir mieux ses projets contre ce dernier pays.

Le *Suisse* part de là pour créer une hypothèse reposant sur le renversement de l'état de la question. Il substitue la Suisse à la Suisse et la Suisse à la France, et tire de cette opposition des inductions et des argumentations, au moyen desquels il combat les prétentions de la une et légitime la résistance de l'autre.

J'admets l'hypothèse et j'hésite d'autant moins à y [illegible]. [illegible] Je crois donc que c'est très habilement développé de votre correspondant. [illegible]

Il ne m'est jamais venu à l'idée que le différend qui s'est élevé entre la France et sa voisine, au sujet d'un membre de la famille de Bonaparte, pût amener lieu à une guerre, ou même à la moindre démonstration hostile. La Suisse est dans une position tout-à-fait exceptionnelle. Incapable de lutter avec aucun des puissances qui l'entourent, elle est [illegible]. [illegible]

Ainsi, la question qu'il s'agit entre les deux pays, [illegible] la force des armes, [illegible]. La France ne se doit à la Suisse. De temps immémorial nous avons été amis; nous avons vécu en bonne intelligence; pendant la durée de toutes les guerres qui ont agité l'Europe, la Suisse a été sous la protection de la France [illegible]. [illegible]

---

blit à quelques heures de marche de ma frontière et a transporté chez vous le foyer de ses conspirations. Je vous demande en bon voisin, d'éloigner un homme qui me donne de justes inquiétudes, je vous demande de ne point donner asyle chez vous à une faction ennemie de mon repos et de ma tranquillité. Si vous vous refusez à une demande aussi juste, j'aurai le droit d'inférer que vous favorisez mon ennemi, et de vous considérer vous même comme cherchant à rompre les liens d'amitié qui nous ont unis jusqu'à ce jour.

Maintenant renversez, si vous le voulez, la question. Que ce soit la Suisse qui adresse les mêmes remontrances à la France.—Le droit de part et d'autre sera incontestablement le même et devra conduire au même résultat.

Je suis bien loin de blâmer la Suisse de son esprit de nationalité et d'indépendance qui l'a poussée à maintenir les droits d'un citoyen, même naturalisé. Plus un état est faible, plus il s'honore en offrant une noble résistance à un aggresseur injuste et, dans ce cas, la sympathie des autres nations se range ordinairement du côté du faible. Je suis donc tout disposé à louer la conduite de la Suisse et à lui savoir gré des efforts qu'elle a faits pour protéger son nouveau citoyen. Mais cette opposition devait cesser dès qu'il lui a été démontré qu'elle ne pouvait que troubler la tranquillité de la France et la bonne harmonie qui règne heureusement entre les deux pays. La Suisse a plus besoin de la France, que la France n'a besoin de la Suisse, et il eût été plus que déraisonnable d'exposer et de mettre en jeu la paix et la bonne intelligence de deux nations pour soutenir les folles prétentions d'un seul individu, qui n'a pour lui que l'éclat emprunté d'un beau nom et ne se recommande lui-même par aucune qualité marquante.

"Signalez, fait-on dire à la Suisse, les tentatives, les machinations qui se trament sur notre sol et nous en ferons prompte justice. Mais cessez d'alléguer vaguement des intrigues, &c. &c."

J'en demande pardon à votre correspondant, Mr. l'Éditeur, mais certainement ne me semble pas parfaitement exact. Attendrons-nous que ces tentatives, que ces machinations aient eu un commencement d'exécution? Attendrons-nous qu'une partie du territoire français ait été mise à feu et à sang par une poignée de brouillons et d'aventuriers? qui sait combien ait coûté la maudite des gouvernemens, de la diplomatie et des protocoles? D'ailleurs, ce même Louis Napoléon, n'a-t-il pas déjà fait son coup d'essai? Avez-vous déjà oublié sa ridicule échauffourée de Strasbourg? ne savez-vous pas qu'il a peut-être encore en France quelques partisans, quelques amis tout prêts à brouiller les cartes et à suivre l'impulsion qu'il voudra leur donner? Traitez tout cela d'allégations vagues, c'est se jouer de la valeur des mots.

Nous ne croyons pas que l'ambassadeur français ait exagéré ce disant que Louis Napoléon a été l'objet d'une *généreuse clémence*. Certes, le gouvernement français avait le pouvoir et le droit de traiter bien plus sévèrement un homme surpris les armes à la main sur le territoire de la France et dont les efforts, de son propre aveu ne tendaient à rien moins qu'au bouleversement du ce qu'il appelait alors sa patrie, et à laquelle il a depuis renoncé.

Mais de ce que le gouvernement français a jugé convenable d'user d'indulgence, s'en suit-il qu'il doive perdre de vue les intrigues de cet individu? S'en suit il qu'il doive fermer les yeux sur les complots manifestés de ce botaniste; qu'il doive négliger le soin de sa propre conservation? Non, sans doute. S'il n'a pas voulu le châtier, il a du moins le droit de le surveiller partout où il se trouve, à plus forte raison, lorsqu'il a établi son quartier-général aux portes mêmes de la France.

Au surplus, la difficulté est aujourd'hui heureusement aplanie. Le prétendant a quitté le territoire Suisse. Quels que soient les motifs qui l'y aient déterminé, quels que soient les moyens employés pour l'y engager, nous ne devons voir en cela que le but et le résultat. Félicitons-nous de ce que les relations amicales entre la France et sa voisine ont échappé aux dangers qui les menaçaient et espérons que rien ne viendra plus troubler la bonne harmonie qui règne et qui doit toujours régner entre les deux pays.

G.

### Continuation des nouvelles reçues par le navire Salem.

#### ESPAGNE.

Le ministère, harcelé sans relâche par l'opposition, n'a encore adopté aucun programme de nature à faire cesser les récriminations de ce parti.

La *Gazette de Madrid* publiait hier la défense des membres du cabinet; mais ce n'est pas aux ministres personnellement que l'opposition s'attaque; elle comprend qu'il y aurait pour elle peu d'intérêt à démontrer tel ou tel membre du cabinet; elle s'attaque à la doctrine gouvernementale, au système lui même dont elle provoque la destruction et le remplacement par un autre système. L'opposition veut produire ses candidats au pouvoir.

Une représentation de la ville de Saragosse, rédigée dans le même esprit que celle de Madrid, est arrivée au ministère de l'intérieur; le ministre n'a pas encore porté son attention sur ce document.

M. de Montevirgen est en négociation avec M. Safont, qui ne nomme pas les maisons anglaises dont il se dit le mandataire; voici les conditions que M. Safont désire voir stipulées avant de rien conclure de définitif.

Un nouveau titre serait créé pour être donné en paiement aux anciens créanciers de l'Espagne. Les mines d'Almaden, déjà hypothéquées à la maison Rothschild, et les revenus de l'île de Cube, seraient affectés comme sûreté du paiement du nouveau papier.

Il serait dit à l'étranger une émission de ce papier destiné à payer les intérêts dus aux anciens porteurs et les semestres qui pourraient échoir ultérieurement. Sans la ratification de ces conditions, M. Safont ne peut pas promettre le concours des maisons anglaises, dont le gouvernement aurait un grand intérêt à s'assurer les bons offices.

Le général Van Halen doit quitter la capitale demain pour aller prendre le commandement de l'armée du centre. Il ne partira pas les mains vides. Il est probable qu'une partie des avances de Rothschild lui seront remises, et bientôt se trouveront absorbées les capitaux qui suffiront à peine aux besoins les plus immédiats des armées du centre et du nord.

On n'avait reçu à Bayonne aucune nouvelle du quartier-général de don Carlos à Balmaceda.

On apprend par des lettres d'Estella du 23 que la garnison d'Arnedo, petite ville à deux lieues de Calahorra, a été surprise et enlevée sans coup férir par le brigadier carliste Ilizarbe, qui avait passé l'Ebre le 19 avec trois bataillons navarrais et un escadron de cavalerie, sous les ordres du colonel Ortigosa. Les trois cents hommes de garnison et Rodriguez, riche propriétaire, commandant de la garde nationale, ont été emmenés par les carlistes. Dans les environs d'Andosilla, sur les bords de l'Ebre, vingt quatre cavaliers christinos ont été faits prisonniers par cette troupe.

Deux compagnies de la division d'Alaix, qui s'étaient cachées dans des vignes, ont été découvertes par les paysans et faites prisonnières. Cette dernière nouvelle mérite confirmation.

Cabrera, qui commande en maître dans l'Aragon, a le projet de réunir à Calanda tous les alcades.

#### CIRCASSIE.

—Il se confirme que le shah a éprouvé un grave échec devant Hérat. Un assaut général de la place d'Hérat avait été ordonné dans les derniers jours de juin sous la direction du général russe comte Simonitch; les troupes étaient commandées par un officier polonais nommé Boroski, et après un assaut vigoureux et une défense déterminée, elles furent repoussées par les assiégés d'Hérat après avoir perdu leur commandant et environ 3,000 hommes au nombre desquels se trouvaient une grande quantité d'officiers russes, et polonais qui servaient dans l'armée du shah. Cet échec pourra amener deux résultats: d'abord le détrônement de Mohammed-Shah par son armée mécontente, et en second lieu le rappel de M. Mac-Neil à la cour de Perse avec la presque certitude d'une adhésion immédiate à toutes ses demandes; sans cela un doute, la démonstration faite par l'Angleterre à Bushire n'aura pas eu peu de points dans ces affaires.

Les nouvelles reçues des côtes de la Circassie n'étaient pas favorables aux Russes; les naturels du pays continuaient à se défendre avec bravoure. Les événements de la Perse devraient engager le gouvernement anglais à prêter une assistance effective et sincère à un peuple que l'on peut considérer comme défendant avec courage un des postes avancés de l'Inde. Mr. Bell était toujours en Circassie, à la date des dernières nouvelles, sous le coup de la déclaration du commandant russe à Odessa, portant que s'il était fait prisonnier dans quelque escarmouche, il serait pendu sans rémission.

Les anglais n'ont pas seulement à ménager les populations du Caucase, il importe d'acquérir et de conserver la bienveillance du roi de Lahore, sur lequel la France peut exercer une grande influence. Le royaume de Lahore a une population de 3,500,000 âmes. Son roi, Runjeet-Singh, le plus puissant et le plus entreprenant de tous les princes indiés, est à la tête d'une armée de 80,000 hommes dont 50,000 cavaliers disciplinés à l'européenne, sous les ordres d'officiers français de distinction. Il a plus de 300 pièces d'artillerie dont le tiers est déposé dans les forts; le reste sert pour les campagnes. Il faut ajouter 300 pierriers montés sur des chameaux. Cette formidable armée est toujours prête à entrer en campagne; elle est habituée à la victoire. Le peuple est belliqueux par caractère. Il n'est pas une race indienne qui puisse lutter avec les sujets de Lahore. Ils ne partagent ni l'esprit de caste des Indous ni les préventions religieuses des mahométans.

#### BAVIERE.

—Le mariage du prince royal de Bavière avec la grande duchesse Olga est considéré comme une affaire arrangée, quoique le public n'ait encore rien appris d'officiel à ce sujet. On croit aussi que des négociations ont eu lieu à Weimar pour les fiançailles du grand duc héréditaire (né en 1818) avec la grande duchesse Marie. Ce que certains journaux allemands ont dit que l'espoir qu'aurait le duc de Leuchtenberg d'entrer au service de la Russie est considéré ici comme dénué de fondement. On ne croit pas à la nomination d'un gouverneur de Pologne ni à la destination pour ce poste éminent d'un jeune prince allemand. Les affaires de Pologne ne changeront pas sitôt de face, surtout pour revêtir l'apparence d'une certaine indépendance.

#### ROME.

—On a vu hier par l'allocution du pape que sa sainteté n'abandonne pas les évêques qui ont accepté la lutte contre le gouvernement prussien. L'archevêque de Cologne, loin de reculer devant la crainte d'un procès de haute trahison, somme le ministre de le mettre en jugement. Je ne demande pas grâce, dit-il, je demande justice. Le peuple de Rome prend le catholicisme moins au sérieux. Le pape s'était rendu il y a quelques jours en grande pompe à l'église Santa-Maria-del-Popolo. Sa sainteté a ri de bon cœur quand le peuple accouru sur son passage s'est écrié: La bénédiction, saint-père, mais bien vite. Le porteur de la croix d'or, monté sur un mulet, précédait la voiture; le mulet étant devenu ombrageux, désarçonna son cavalier, et cette scène comique fit de nouveaux rire sa sainteté. Après l'office, sa sainteté retourna à son palais en passant par le Corso; le peuple demanda la bénédiction, mais en pain.

#### HOLLANDE.

Il paraîtrait que le gouvernement hollandais serait beaucoup moins disposé à une rupture avec la Belgique que ses prétentions et son langage l'avaient fait croire dès l'abord. Il attendrait avant d'agir le cours des événements politiques, tirant ainsi sa décision des circonstances beaucoup plus que de sa propre volonté et de ce qu'il appelait si fièrement son droit. Voici en effet ce que nous lisons aujourd'hui dans le *Handelsblad*:

"On écrit de la Haye, le 26 septembre: Nous apprenons qu'à la prochaine ouverture des chambres on leur présentera aux états-généraux que le budget d'une année, et que le gouvernement ne songe pas à leur soumettre de budget décennal. On assure aussi que le gouvernement est décidé à attendre le cours des événements politiques avant de présenter la partie des voies et moyens destinés à faire face au paiement de la dette à la charge de la Belgique et celles de payer des frais de guerre extraordinaires. Ces propositions n'auraient lieu, par conséquent, qu'au commencement de l'année prochaine."

Il paraît que la jeune reine Victoria n'aime pas plus la mollesse que le roi Louis-Philippe: les personnes qui, en visitant le palais de Buckingham, ont eu occasion de voir le lit de S. M., ont dû être fort étonnées, si elles s'étaient imaginées qu'une reine ne devait reposer que sur des lits de plumes et des piles de coussins, de trouver un petit lit de camp tout simple, avec un seul matelas et un tout petit traversin.

SUCRE DE BETTERAVE.—Les analyses de la betterave ont conduit aux résultats suivants, savoir: eau 85 parties, sucre 10, matière albumineuse 1 1/2, matière ligneuse 2 1/2. Non seulement il est inutile d'attendre la parfaite maturité de la betterave pour pouvoir la récolter, mais on peut, dit-il, retirer tout le sucre de la betterave bien avant sa maturité. [illegible]

[illegible]

De ce qui précède, il résulte donc, comme conséquence pratique: 1o Que l'on peut procéder à la récolte beaucoup plutôt qu'on ne l'a fait jusqu'ici, puisque la parfaite maturité du végétal n'est plus d'une nécessité absolue. [illegible]

[illegible]

---

# FEUILLETON.

## OUVERTURE DU THEATRE D'ORLEANS.

*Le Capitaine Roland—Le Barbier de Séville.*

Au théâtre il n'y a encore eu de nouveau que l'ouverture. Quant aux pièces qui ont servi d'avant-garde dans la campagne dramatique qui va s'ouvrir, il y a long-temps que leurs vieux et loyaux services leur ont mérité les invalides. Le capitaine Roland a figuré avec honneur sur la scène, mais il a affronté assez de fois, ce nous semble, ce terrible ennemi qu'on nomme le public; assez de fois il a passé par les rudes épreuves de la représentation pour aller enlever d'assaut les applaudissements du parterre, pour avoir gagné sa retraite. A la retraite donc le *Capitaine Roland!* Pour Dieu ayons pitié de ses mérites passés, et accordons lui le repos et l'oubli.

Nous en dirons autant du *Barbier de Séville*. Certes il est bien d'user des bonnes choses, mais il est dangereux d'en abuser. Or, nous ne savons pas quel funeste enchaînement d'événemens imprévus, *le Barbier de Séville* est devenu le cheval de bataille de l'administration du théâtre. C'est la pierre fondamentale de toutes ses solennités qui n'en sont pas. Est-ce jour de bénéfice? en avant le *Barbier de Séville!* et le barbier de Séville arrive son rasoir à la main, flanqué du chapeau de don Basile, ce grotesque et sempiternel chapeau, qui nous a tant fait rire, mais qui devient vieux. Le voilà avec sa joyeuse humeur, qui a cessé d'être communicative; le voilà lui et le comte Almaviva, l'un portant l'autre, ce qui ne les empêche pas de trébucher parfois. C'est Figaro qui chante pour les orphelins, c'est Figaro qui chante pour les artistes de toute sorte, c'est Figaro qui chante pour tout le monde enfin! Melle. Calvé a joué le *Barbier de Séville* pour ses débuts, elle l'a joué pour son bénéfice, la saison dernière, et la voilà qu'elle se sert de nouveau du pauvre et infatigable Barbier, comme d'un cheval de bataille, pour faire sur le théâtre d'Orléans une rentrée triomphale.

Certes, nous comprenons très bien le sentiment, fort délicat en soi-même, et qui est le motif de la sympathie déclarée de Melle. Calvé pour le rôle de Rosine. C'est son premier et un de ses plus incontestables triomphes. Ainsi qu'une jeune femme aime à se revêtir de la robe qu'elle portait, lorsqu'elle reçut, pour la première fois l'aveu d'un amant aimé, ainsi Melle. Calvé aime à paraître aux yeux du public dans le rôle qui lui valut sa première victoire, sur son premier champ de bataille. Nous apprécions, comme nous le devons, cette reconnaissance, fort rare partout et au théâtre plus qu'ailleurs, mais la reconnaissance peut devenir fatigante à la longue, et fatigue ceux-là même qui en sont l'objet.

Cependant, il est une objection qu'on nous opposera sans doute, c'est qu'on ne pouvait exiger de l'administration une nouveauté pour pièce d'ouverture, et surtout un opéra nouveau. Nous trouvons cette objection d'autant meilleure, qu'elle est la seule excuse suffisante, à la manière vraiment déplorable avec laquelle on a exécuté le *Capitaine Roland*. Mathieu seul savait bien son rôle. Les autres acteurs étaient tous plus ou moins déroutés. Perrin lui-même, cet artiste de tant de conscience et de talent, ne pouvait arriver au bout d'une phrase sans le secours du souffleur. Neveu, au jeu duquel nous avons plus d'une fois rendu justice, a tellement chargé son rôle qu'il en a fait une véritable caricature. Quant à Mme. Neveu, nous croyons que, lorsqu'elle s'est livrée, tout à fait hors de saison, à un accès de gaité qui n'était point dans son rôle, elle méritait plutôt la sévérité du public que les applaudissemens intempestifs qui l'ont accueillie. Qu'elle nous pardonne cette petite sortie qui est tout-à-fait dans son intérêt. L'expérience nous a prouvé qu'une trop grande familiarité entre les artistes et le public était aussi préjudiciable aux uns qu'à l'autre. Il faut d'un côté de la rampe, justice, et de l'autre côté conscience, mais voilà tout. Alors qu'on permet tout aux acteurs, il n'est pas étonnant qu'ils se passent toutes leurs fantaisies. Or, selon nous, l'acteur qui manque au public se manque à lui-même.

Tout cela est du reste bien pardonnable. Il faut faire la part et de l'arrivée toute récente des acteurs, et du peu de temps qu'ils ont eu à donner aux *raccords, &c., &c., &c.*

D'ailleurs l'opéra nous a amplement dédommagés du vaudeville. Melle. Calvé a chanté admirablement. Ce talent déjà, si pur, si flexible, cette voix pleine de notes harmonieuses, ne nous ont jamais paru plus frais et plus gracieux. Heyman a rendu plusieurs parties de son rôle avec beaucoup de bonheur. Quant aux chœurs, nous n'en parlerons point encore et pour cause, mais l'on ne peut avoir assez d'éloges pour le chef d'orchestre et les musiciens qu'il dirige. Nous leur consacrerons du reste, un article spécial. En somme, l'exécution du *Barbier de Séville*, a été des plus satisfaisantes.

L'ECLAIR—LES PREMIERES AMOURS.—Jeudi soir a eu lieu la reprise de l'*Eclair*, un des opéras de prédilection des habitans de notre ville, et des PREMIERES AMOURS. C'était déjà une demi solennité, car on avait à juger les débuts du second ténor, Mr. Cœuriot, qui remplissait le rôle du jeune étudiant. L'heure avancée à laquelle nous écrivons ces lignes, car nous quittons le théâtre, ne nous permet point d'entrer dans de grands détails, mais nous pouvons assurer dès à présent, que M. Cœuriot est un acteur accepté du public. Il est sorti victorieux de l'épreuve décisive de la représentation, et a passé par le baptême des applaudissemens, ce baptême indispensable aux acteurs qui veulent que leur nom soit connu de tous; ces applaudissemens étaient légitimes. Malgré quelques défauts auxquels le temps, ce grand *corrigeur* remédiera. Cœuriot n'en possède pas moins des qualités très précieuses comme chanteur. Mais il serait injuste que le nouvel arrivé, nous fît oublier les anciennes connaissances. Mlle. Calvé et Heyman, ont parfaitement chanté. Heyman a eu les honneurs de la soirée et ils lui étaient bien dus. Nous regrettons que le peu de temps qui nous reste, ne nous permette point de le louer comme il le mérite. On doit aussi une mention honorable à madame Neveu. Après l'opéra, on a joué un vaudeville, vieux déjà au répertoire, *les Premières Amours*. Le vaudeville a été exécuté avec beaucoup d'ensemble par Mlle Maria, Perrin, Neveu et Eugène. Cependant nous reprochons cette fois encore à Neveu, l'exagération continuelle de son jeu. Il a sacrifié pour quelques menus applaudissements, le naturel, dont tant de fois il a donné des preuves. Qu'il se souvienne que la caricature est à cent lieues de la vérité; il est encore temps car il n'a fait que mettre le pied dans une voie que nous voyons dangereuse. Quant à Perrin et à Maria, ils ont joué leur grande scène d'une manière toute charmante et toute naïve.

H. B.

## COMMERCIAL.

New-York, 31 octobre.
VENTES D'ACTIONS.

| | | |
|---|---|---|
| 10 actions Banque des États Unis | | 121 |
| 100 | " | 120 1/2 |
| 60 | " | 121 |
| 150 | du Canal de la N. Orl | 94 |
| 100 | " | 97 |
| 50 | " | 96 3/4 |
| 55 | " | 96 |
| 55 | De la Cité de la N. Orl | 105 |

PHILADELPHIE, 31 octobre.
VENTES D'ACTIONS.

| | | |
|---|---|---|
| 30 actions Banque des États Unis | | 120 3/4 |
| 50 | " | 120 3/4 |
| 5 | " | 121 |
| 30 | " | 121 |
| 11 | " | 121 |

BALTIMORE, 30 octobre 1838.—FARINE.—Aucun changement n'a eu lieu dans les prix de la farine de Howard street, depuis notre dernier rapport hebdomadaire. Nous quotons aujourd'hui uniformément les prix à $7 62 1/2; les ventes en magasin se sont effectuées à $7 87 1/2. Quelques détenteurs demandent $8, par lots limités.

Une vente de farine de City Mill, a eu lieu aujourd'hui à $7 75; ce prix peut être considéré comme très bon.

WHISKEY.—Calme en boucaud à 43 cents; en bari 43 à 46 cents. Le prix de wagon, en barils 40 cts sans y comprendre le baril.

SUCRE.—Le chargement de la goëlette Gallant Mary, de Porto Rico, a été vendu aux prix suivants: 147 boucauts à $7 35, à $ 95; et 35 barils à $ 05 à $ 10, de plus, le chargement de la goëlette Sarah Ann, de Porto Rico, savoir: 54 boucauts à 7 25 à 8; et 10 barils à $ 10 à 8 15.

MELASSE.—Le chargement de la goëlette Planter, de la Trinité a été offert, mais des barils, seulement ont été vendus à 33 à 30 cents.

Liverpool, 2 octobre.—Dans plusieurs villes le peuple a fortement exprimé le désir que l'on fixât un jour d'actions de grâces pour l'abondance de la récolte.

Cons, 29 septembre.—Depuis huit ou dix jours, nous avons eu un temps superbe et non-interrompu, et l'on a perdu toute crainte au sujet des récoltes tardives. A tout prendre, la récolte de notre côté sera abondante. Ce que nous devons sans doute au temps magnifique dont nous jouissons depuis longtemps.

Londres, 1er. octobre.—L'abondance de l'or et les importations continuelles qui s'en font de toutes les parties du globe attire fortement dans ce moment l'attention publique dans la cité. Le dernier bulletin officiel de la situation de la banque d'Angleterre, démontre l'existence d'un numéraire égal à environ dix millions, et il y a fort peu de jours qu'une somme de *cinq cent mille livres sterling* nous est arrivée par le paquebot du Mexique, et un bâtiment de guerre a apporté des sommes considérables des îlots de l'Amérique du sud, qui prendront toutes le chemin des caveaux de la banque.

On a fait pour le compte de l'Angleterre des achats de bled et de farine dans diverses parties de la France, et qui, ajoute à ce qui nous restait de l'ancienne récolte, a fait hausser les prix.

Au milieu des doléances sur la nullité des affaires dans le Lancashire et le Yorkshire, nous apprenons cependant avec plaisir que les manufactures de fer et surtout dans le sud du pays de Galles sont fort animées. Les deux derniers paquebots des États-Unis ont apporté des commandes de fer beaucoup plus fortes que d'ordinaire, ce qui a donné lieu à une hausse de dix shellings par tonneau; et il est plus que probable que les prix ne s'en tiendront pas là, tant dans le Staffordshire que dans le pays de Galles. De plus, les commandes de fer déjà reçues sont si considérables que toutes les manufactures, dit-on, sont assurées d'être constamment en pleine activité pendant plusieurs mois à venir, et l'on ajoute que l'on ne voit pas pourquoi on n'allumerait pas un nombre plus considérable de forges.

### MARCHE AUX GRAINS.

*Comparaison des grains et des farines étrangères avec le marché anglais.*—La cote la plus élevée de la farine de première qualité à Paris est de 64 francs les 159 kilogrammes, ce qui équivaut à 40 shellings et 3 sous par sac de 280 livres, poids anglais, et comme la cote la plus élevée de la farine de la première qualité à Londres est de 68 shellings le sac, il s'en suit que la farine est de 49 1-3 cents, plus chère à Londres qu'à Paris et qu'avec une somme de 3 livres sterling, on peut acheter 418 livres de blé farine à Paris, tandis qu'avec la même somme, on ne peut en acheter que 200 livres à Londres.—La cote la plus élevée de bled rouge, première qualité, est de 35 fr. 80 c. pour un hectolitre et demi, ce qui est égal à 56 shellings 2 sous par *quarter*.

D'après les rapports officiels publiés dans la gazette de mardi passé, il paraît que la quantité de bled en bâtonde dans le royaume Stait, au 5 septembre, de 874,925 *quarters* (mesure de huit tonneaux) dont 873,[illegible] étaient de bled étranger et 293 provenant des [illegible]. La quantité de farine en magasin était de 169,201 quintaux, dont 6,465 venant de [illegible]. [illegible]

Anvers, 29 septembre.—Depuis quelques jours, il s'est fait peu d'affaires en café. Ventes de la semaine passée 3,200 sacs—Les prix seront maintenus. Bon vieux St. Domingue 27 1 à 27 1 c. Brésil coloré 27 à 29.

Nous avons reçu 486 boucauts de tabac de Richmond, mais il ne s'est encore rien fait—Les prix se soutiennent bien.

Londres, 2 octobre.—Le commerce de grains continue nécessairement à attirer l'attention. Le marché toujours de prix et paraît devoir hausser encore. Le bled étranger ne se dirige maintenant sur nos ports que par faibles parties. Il ne paraît même pas devoir en venir beaucoup de bulle part. On fait justice sévèrement de quelques [illegible] qui tendraient à fournir des

---

ressources à ce pays en cas de famine car cela n'ont qu'autre résultat que celui-ci: Les étrangers trouvant plus à disposer de leur grain sur notre marché, ont cessé d'en cultiver pour nous. La conséquence en est que lorsque nous nous trouvons à court ils n'en ont pas à nous envoyer. C'est là le cas dans lequel nous nous trouvons aujourd'hui, et ce seul fait plaide fortement contre les lois sur le bled. Les variations actuelles dans les droits sur le bled étranger ne font que fort peu de sensation. Il paraît assez démontré que d'ici à quelque temps nous paierons le bled plus cher. Les droits sur le bled étranger sont maintenant de 10 sh. 8d. par *quarter*, dont le pays semble se lever en masse contre les lois sur les grains.

*Tabac.*—La probabilité d'importations faibles cette année avec la petite quantité qui reste entre les mains des importeurs et des marchands ont depuis quelque temps éveillé l'attention. Le commerce intérieur a fait de grands achats. On en a fait également pour le dehors. Les achats ce mois-ci se sont élevés à 3000 boucauts à des prix de 1 d. à 2 1/2 plus hauts.

Il est impossible de se rien procurer dans le commerce au-dessous de 3 1/2 d., et même y en a-t-il fort peu à ce prix. Les prix actuels sont de 2 d. à 3 d. par livre, au-dessus de ceux de l'année dernière à pareille époque, et il y a toute apparence, par les motifs énoncés ci-dessus que pendant quelque temps, ils seront très élevés, surtout pour les tabacs américains.

En fait de bleds étrangers, il s'est fait beaucoup d'affaires et les prix se sont par conséquent améliorés, car il ne s'est pas présenté de vendeurs vendredi, si ce n'est à un prix de 1 shelling par *quarter* plus élevé.

Une quantité considérable de bleds étrangers, libérés tout récemment, a déjà été jetée dans la consommation et comme il ne reste dans le pays qu'une très faible quantité de bled indigène, nous pouvons nous attendre à de nouvelles demandes. On a besoin de vieux bled pour le mêler avec le nouveau. La connaissance que l'on a de cet état de choses et la hausse rapide des droits qui arrêtera toute importation ultérieure, engage les détenteurs de bled à tenir ferme et nous ne nous attendons à aucune baisse dans les prix.

Les droits ont été portés jeudi dernier à 10 sh. 8 d. La semaine prochaine ils s'élèveront probablement à 16 sh. 8 d. et pendant deux ou trois semaines ils continueront à monter.

Cette semaine on a consommé un peu plus disposé à acheter de la farine fine en ville. Les boulangers craignent quelques prix ne s'élèvent encore à 60 sh. par sac, et ils veulent faire leurs approvisionnemens avant que cette hausse ait lieu.

### MARCHES.

LIVERPOOL, 1er. octobre 1838.—Les droits sur le bled par *imp. quarter* sont maintenant de 10 sh. 8 d. et monteront probablement à 16 sh. 8 d. d'ici à peu de jours. Nous avons maintenant affirmé des temps extrêmement beau et selon toute apparence, le reste de notre récolte se fera sans accidens et dans le meilleur état possible. Cependant on pense généralement que la récolte sera légère. La beauté du temps a calmé notre marché au grain et en a diminué l'activité.

Nous cotons le bled rouge étranger, droits payés, à 9 ou 10 sh. par 70 livres.

### ADMINISTRATION DES TABACS
AVIS COMMERCIAL

Les marchands qui désirent fournir du tabac exotique pour les approvisionnemens des manufactures royales, sont informés que le jeudi 27 mo. jour du mois de décembre prochain, à une heure de l'après midi il sera procédé à une adjudication publique au département des finances, et sur des propositions cachetées; savoir:

1o.—De 2,600,000 à 3,500,000 kilogrammes de tabac en feuilles de la Virginie, de la récolte de 1837 et 38.

2o.—De 2,000,000 à 3,600,000 kilogrammes de tabac en feuilles du Kentucky, des mêmes récoltes

3o.—De 800,000 kilogrammes de tabac en feuilles du Maryland, des mêmes récoltes

4o.—De 50,000 kilogrammes de tabac en feuilles de la Havane (vue la abajo) qualité avariée, de la récolte de 1838

5o.—De 20,000 à 25,000 kilogrammes de tabac en feuilles du Levant

Une proposition séparée devra être faite pour chaque article mentionné. Les propositions seront déposées sur la table du conseil à l'ouverture de la séance. Des copies des conditions approuvées par le ministre des finances, qui devront servir de bases pour chacune des adjudications, seront mises à la disposition des marchands, au bureau de l'administration du tabac, à Paris, et dans les manufactures royales de Paris, du Havre, de Bordeaux, de Marseilles, et de Morlaix.

Les échantillons d'après lesquels les livraisons devront se faire, seront déposés à la manufacture de Paris, où les marchands pourront les inspecter tous les jours de midi à 4 heures.

Le directeur de l'administration du tabac,
PASQUIER

Paris, 7 septembre 1838.

AVIS AUX POMPIERS.—Les différentes Compagnies de Pompiers, qui n'ont pas encore envoyé au shérif, une liste authentique de leurs membres, sont requis de le faire immédiatement. 9 nov—6.

Les passagers par le bateau-à-vapeur JOHN MILLS, sont prévenus qu'il partira positivement pour Louisville et tous les lieux intermédiaires, aujourd'hui, 9 du courant, à midi.
9 nov PIERCE SHANNON & BRO.

BUREAU DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCES DES POMPIERS DE LA Nlle-ORLEANS—Les actionnaires sont par le présent notifiés que le cinquième versement de leurs actions est dû et payable le 8 décembre prochain, au bureau de la Compagnie. E L. TRACY,
9 nov—6.2m Secrétaire.

BUREAU DU CHEMIN A COULISSES DE LA Nlle-ORLEANS ET DE NASHVILLE.—7 novembre 1838.—Avis aux Fournisseurs de Bois.—Des propositions cachetées seront reçues au bureau jusqu'au 20 de ce mois, pour la fourniture des bois ci-après désignés:
1000 piquets de pin jaune ou de cyprès, de 30 pieds de long et pas moins de 8 pouces de diamètre dans le petit bout; 50,000 pieds de bois, équarris des deux côtés, ayant une surface plate de 10 pouces, et une épaisseur de 10 pouces; 10,000 pieds de traverse de neuf pieds de long, dix pouces carré, exempt de sap. Le tout devant être délivré à ten pieds sur les bords du lac, que l'on désignera. D. HOURD,
9 nov—10 Ing en chef, et surint gen.

TRAITES sur New York, à vendre par
9 nov KENNEDY, DUREL & Co

TRAITES sur Paris, à vendre par L. GALLY,
9 nov rue Toulouse, No. 10

LETTRES DE CHANGE sur New York, à vendre par 9 nov R. GRONING & Co.

30 CAISSES Sardines à l'huile en débarquement du navire Rubicon, venant du Havre et à vendre par A. ST. GEORGES.
9 nov

A VENDRE—En débarquement de la goëlette Lilia, venant de la Lagune, 20 tonneaux de bois de Campêche. S'adresser à E. PINGUET,
9 nov—3 Enc Royale et St Anne

AVIS.—Le JUETTE, rue Toulouse, No. 31 vient de recevoir par le navire Zampa, de Nantes 50 paniers Guignolet vin ... d'Angers let qte 6 caisses de 100 bouteilles petits pois chaque,
5 do. Conserves alimentaires,
1 do. 100 boites truffes naturelles,
4 do. Sardines à l'huile, G. & P.
6 do. Fraises et cérises,
6 do. Bricks et halais. 8 nov—4m

DEMANDES DE CONTRACTEURS.—La Compagnie du chemin de Plaquemines recevra des propositions jusqu'au 17 du courant, pour l'ouverture et la construction d'un chemin qui doit commencer à la Levée, sur la rive droite du fleuve, à environ 4 milles au-dessous de cette ville, de la traversant la cyprière et aboutissant au fleuve près du Détour des Anglais, distance d'environ trois milles.
G. B. MILLIGAN,
Président du Chemin de Plaquemines,
9 nov—8 rue de la Douane, No. 49.

CIGARES—10 milliers cigares de la Havane, qualité supérieure, à vendre par
WALKER, KNIGHT & Co.
9 nov 26, Nouvelle Levée.

BEURRE et fromage de Goshen—20 firquins beurre de choix, de Goshen, 60 caisses fromage de Goshen, et 10 caisses fromage en pains de sucre, en débarquement et à vendre par
WOOD & SIMMONS,
9 nov 80, rue des Magasins.

SAUMONS—100 barillets saumon, dernièrement reçu et à vendre par WOOD & SIMMONS,
9 nov 80, rue des Magasins.

FOIN, PATATES ET PLANCHES—800 balles foin du Nord, en bon ordre, 300 barils patates; 35 milliers planches du Nord, en débarquement du navire Liverpool, et à vendre par L. H. GALE,
9 nov 23, rue de la Commune

CHARBON.—Un lot de charbon de choix de Liverpool, en débarquement de la barque Mars, vis-à-vis la rue du Quartier, et à vendre en quantités convenables. W. E & R. MURPHY,
9 nov 132, Vieux Bassin.

CHARBON.—Un lot de charbon de Liverpool, en débarquement et à vendre en quantités convenables, à livrer à $1 50 le baril.
W. E. & R. MURPHY,
9 nov 132, Vieux Bassin.

SAVON.—300 caisses savon de Robbins, No. 1, extra, en débarquement du navire Ohio, de Boston, à vendre par
FOLLAIN, BELLOCQ & DEGELOS,
9 nov 19, rue St-Louis

CHAMPAGNE.—50 paniers de la marque Cœur de Heidsieck, 100 dito de la marque du Renard, 200 do Planta, et autres, en magasin et à vendre par WOOD & SIMMONS,
9 nov 80, rue des Magasins.

FERAILLERIE.—Un assortiment en barriques, consistant en chaines de traits, et autres, anti-jugs &c, à vendre par WOOD & SIMMONS,
9 nov 80, rue des Magasins.

FARINE.—100 barils, marque de boulanger, en magasin et à vendre par G. DORSEY,
9 nov 44, Nelle-Levée.

JAMBONS.—Plats-côtés, pois rouges, sacs en pâte, huile de lin et couperose, en magasin et à vendre par G. DORSEY,
9 nov 44, Nelle-Levée.

UN jeune homme acclimaté, sachant parfaitement la tenue des livres et bien versé dans les langues anglaise, française et espagnole, désire obtenir une place. Il produira des témoignages satisfaisans des personnes qui l'ont employé dernièrement en cette ville. Toute communication adressée à W. H. F. et laissée au comptoir de MM. Robinson & co., No. 46, rue du Camp, sera prise en considération. 9 nov—3

DEMANDE D'EMPLOI.—Un bon cuisinier et pâtissier, nouvellement arrivé de France, désire trouver un emploi; il préférerait aller dans une famille à la campagne. S'adresser à Mr. Théodore, au bureau de l'Abeille. 9 nov—4

AVIS.—A l'ouverture de la saison des affaires, le soussigné prévient le public qu'il continue à se charger de toutes les affaires qui se rapportent au courtage, tels que, vente et achat de propriétés, d'esclaves, de produits, de marchandises, &c, escompte de billets, prêts et emprunts sur hypothèque ou autrement, vente et achat d'actions de banque, &c.

Ayant formé une société avec Mr. Aml. D. Duriot, ce dernier sera chargé aussi de toutes ventes en général à l'encan. On offre à vendre maintenant:

Deux maisons, rue St-Louis, une rue d'Orléans, une autre rue des Ursulines, plusieurs autres au Faubourg Tremé et dans les Faubourgs Marigny, Washington, Clouet, &c.

Une quantité de terrains dans la ville et les faubourgs de la Nouvelle-Orléans, plus 8 terrains et deux îlets entiers à Carrollton, très bien situés. Une jolie habitation à environ sept lieues au-dessous de la Nouvelle-Orléans, rive droite du fleuve, mesurant plus de 6 arpens de face au fleuve sur 40 de profondeur.
DIDION,
9 nov—6 Courtier, Passage de la Bourse.

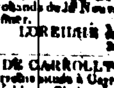
EPAVES.—Il a été conduit le 3 de novembre, à l'écurie de Mr. Louis Romansio, au lac Pontchartrain, un petit jument noir, la queue courte, et sans aucune autre marque distinctive; une mule noirâtre marquée à la cuisse droite (marque espagnole presque illisible) et quelques petites tâches blanches; une mule marron couleur foncée marquée à la cuisse droite (marque espagnole presque illisible) et sur la croupe G. C. Le propriétaire est prié de les réclamer, faute de quoi elles seront vendues le 17 du courant par Ma Guillotte, encanteur, conformément aux ordonnances de police.
A. OLAVIE,
9nov—6 Syndic du Lac Pontchartrain.

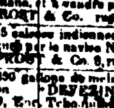
EGARE OU VOLE—Depuis dimanche le chemin de la Métairie, près du nouveau canal, le 1er. de ce mois, un cheval de couleur baie, ayant une grande queue et courte, [illegible], un cheval alezan foncé, ayant aussi une longue queue, mais pas fort. On recevra avec reconnaissance des informations sur ces deux chevaux, audit No. 35, rue Gravier.

VINGT-CINQ PIASTRES DE RECOMPENSE.—Parti marron de chez le soussigné le mulâtre nommé STEPHEN; il est fortement construit, de bonne mine et est ingénieux pour [illegible], et cherchera probablement à sortir de l'état pour libre. Les capitaines et armateurs de bateaux à vapeur sont prévenus de ne pas louer ou recevoir ledit mulâtre à leur bord. La récompense susdite sera donnée à celui qui le délivrera à la Prison de la Cité ou d'Orléans, ou dans une des geôles de la Nouvelle-Orléans.
F. HOUGHTON & Co.
29 nov—1m. Au moulin à Lafayette.

## LISTE MARITIME.
### PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

*Mouillés.*

Brick Samuel Hamelin, Bennett, Mobile, W Bryan
Shift Oberlin, Molner, Bennington, E A Bridge
Goel Hurlbutt, Cornell, Franklin, L. Capeville
Nav à vapeur Cuba, Olsen, Balvoston,

*Arrivée.*

Bateau de remorque: Pacific, Martin, de la Passe S. O. d'où il est parti le 7, à 2 heures p m. Il a remorqué en dehors de la barre S O la brick ... Charlotte, Keely, en 44 jours de Brême et destiné pour Vera Cruz. Rien de nouveau, en guidée.
Navire Creole, Tracy, de Liverpool, parti le 3 oct.
Brick Richard Taylor, Beaumont, en 16 jours de New York.
Goelette Henry Lee, Norman, en 20 jours de New York.
Steamer Glen Douglass, Riley, de Rodney.
Steamer Mariner, Noland, Nequemissa.
Steamer Brian Boroihme, Sweeney, du Bon Salutte.

#### MEMORANDA.

Arrivé d'ici à Londres, le 22 sept. navire Rimrod, Chadbourne
Expédié à Londres pour ce port, le 21 septembre, navire Grand Turk, Thompson.
Parti de D al le 23 sept pour ce port, navire Damarisco, Seton.
En dehors de Hastings le 20 sept, navire Eagle, de Hambourg pour ce port.
Arrivé d'ici à Cowes, le 29 sept, le Wears, Haesloop.
En dehors de Exmouth, le 25 sept., le Rauger, Donaldson, de la N. Orléans
Arrivé d'ici à Belize, le 27 septembre, le Caledonia Coffin.
Arrivé d'ici à Londres le 29 sept., l'Elisabeth, capt Thayer.
Expédié à Londres, pour ce port et Vera Cruz, Hunter.
Parti de Clyde, le ... pour ce port, nav Mars, Gastins
Arrivé d'ici à Helvest, le 26 sept, Cie nav. Carey. Arrivé d'ici à Bordeaux, le Ostica, Brewster.
Arrivé d'ici à Cowes, le 18 sept, le Laurel, ... Vera Cruz.
En charge à Liverpool le 1er. oct, pour ce port, le Peterson, Littlefield.
Parti de Liverpool le 26, pour ce port, l'Edinburgh. En charge à Liverpool pour ce port, l'Eldy Brook, l'Equator, le R. Palsford, Tarraven, Bowditch, Orwell.
En charge à Liverpool pour la Mobile, le Bradshaw. Le fret d'environ 30 tonneaux de marchandises a déjà été arrêté sur le navire à vapeur Liverpool, à raison de 5 sh. par tonneau. Ce bâtiment devait porter 150; il partira de Liverpool pour N York.
Expédié à N York pour ce port, 31 oct. navires Bolivar, Neal; Robert Bowne Mansfield.
Le navire Forum, Caldwell, devait partir de Boston pour ce port le 30 oct; le nav. Baxter, Lord, pour... le 31 oct. pour ce port, brick Phinbham, Lambert, Crescent, Ball.
Expédié à Boston pour ce port, le 28 oct. navire Niagara, Cole,
Arrivé d'ici à Portsmouth N H, le 25 oct. navire Ann Mary Ann, Chick

### THEATRE D'ORLEANS.

Début de M. FAY.
LE QUAKER ET LA DANSEUSE,
Vaudeville en 1 acte, de Scribe.
LE CHALET,
Opéra comique en 1 acte d'Adolphe Adam.
LE DERNIER CHAPITRE,
Vaudeville en 1 acte.
On commencera à 6 1/2 heures précises.

LITHOGRAPHIE par Pointel du Portail—A vendre à l'imprimerie lithographique de l'Abeille ou chez l'auteur, rue Royale No. 38, encoignure de la rue de la Douane, le portrait du Père Antoine.
Ceux des principaux chevaux de course, qui ont remporté les prix.
Prix de chaque livraison de six chevaux, quinze piastres.
Le portrait de Leviathan se vend aussi séparément chez M. Pointel. 9 nov—6

ARTICLES NOUVEAUX.—J. H. FASSY, rue de Chartres, encoignure de la rue Jefferson, vient de recevoir par le navire Marengo, du Havre, un grand assortiment de PARFUMERIE en tout genre, venant des premières fabriques de Paris; des postiches pour dames et messieurs; des nattes et frisettes; des fleurs pour bals et couronnes de mariée, gants de soie, de chevreaux et de daim; chapeaux de soie pour hommes et jeunes gens; cols en satin pour hommes et enfans; cravattes de soie; peignes en écaille et en buffle; bretelles en gomme élastique; tissus en soie; jarretières; bas de soie et demi-bas, fil et en coton; pantalons bourrés en laine; bonneteries en tout genre.
*Aussi.*—Parfumerie de Marseille par malles; chemises en jaconat; coutellerie; canne à épées; baïllons; paraplues et nombre d'articles trop longs à détailler.
Il a aussi à vendre des liqueurs et cerises de Badin. Tous ces articles sont de première qualité et seront vendus en détail. 9 nov—10

AUX ENTREPRENEURS.—Mercredi le 14 courant, à midi, conformément aux règlemens du Conseil de Police de la paroisse de Jefferson, je procéderai dans la salle d'audience de la Cour de Paroisse, pour l'adjudication, à la vente au rabais des travaux nécessaires à l'érection d'une nouvelle levée au chemin de Carrollton, en face de la partie inférieure de la ville de Carrollton en dite paroisse. Les dimensions de ladite levée seront données au moment de l'adjudication. Les travaux seront payés en bons de la paroisse, qui seront plus amplement expliqués au moment de la vente.
9 nov—5 F. DUGUE, Juge.

MARCHANDISES D'AUTOMNE ET D'HIVER.—Durrive, Wardell & Co. ont reçu par les navires Nashville, Huntsville, Louisa et Renni, un supplément de marchandises de saison, qu'ils ajoutent à leur assortiment déjà considérable, de sorte qu'on n'en trouverait pas de supérieur dans la ville. Comme leur intention est de porter désormais tous leurs soins aux affaires en gros, ils se proposent de fournir n'importe quelle quantité ou description de marchandises, et à exécuter tous les ordres qui leur seront envoyés. Leur assortiment est en moment consiste en partie de:
50 Balles cotonnade de Lowell, de 3-4, 7-8 et 4-4
35 Balles Drap de Posse Hills et Lindseys de Lowell
25 Balles couvertes françaises de Grenier et Mesmer
8 Balles couvertures françaises doubles de 10-4, 11-4, 12-4 et 14-4
5 Balles toile flanelle blanche, française et de Rogers.
5 Balles flanelle baise, rouge et jaune.
300 Capotes de laine épaisses et à l'usage des habitans de l'Irlande et Long Lawns.
10 Caisses toile d'Irlande et Long Lawns
6 Caisses cotonnades et serge du pays.
5 Caisses draperie française, unie et croisée.
3 Caisses draperie damassée, en couleur supérieure qualité en dessins
5 Caisses draperies en mousseline unie, brodée et au tambour,
10 Caisses coton petits, français de Gros Gabas, supérieure
10 Caisses coton blanc, et grands draps anglais.
Toile à draps de Barnsley, française et irlandaise, de toutes grandeurs.
Nappes et serviettes damassées et ouvrées.
150 Pièces drap français et mérino anglais.
55 pièces velour de soie noir et en couleur, de belle qualité.
15 Pièces Foulards de Soie et Gros de Naples, en couleur de fantaisie.
50 Pièces Gros d'Afrique, Oriental, et Foulard, dito
50 Pièces satin français, très riche, à dessin et uni.
3 Caisses Florentines italiennes, noires et de qualité supérieure
150 Douzaines mouchoirs supérieurs, brodés et autres.
Mousseline de laine, ondines, satin luxor et camélienne
Fichus et Bonnets de mousseline brodée, de Paris, d'un nouveau goût et riches.
Mantilles, Shawls en cachemire.
Mouchoirs en filet et Echarpes.
Dentelle fil, Mousseline suisse et batiste.
Bas, Gants, Dentelles, Cravates, &c &c
No. 40, rue de Chartres.

CIMENT.—10 barils ciment hydraulique, en débarquement et à vendre par
GEORGE BEDFORD,
8 nov 26, rue Bienville

TOILE A DRAPS—3 caisses toile blanche, en débarquement et à vendre par
GEORGE BEDFORD,
26 Nouvelle Levée.

CHANDELLES DE SUIF—100 caisses supérieure, en magasin et à vendre par ED. SPRAGUE,
8 nov 23, rue de la Douane.

FOIN—300 balles de foin, de qualité supérieure, en débarquement du navire Woodbury, et à vendre par J A BARELLI & Co.
8 nov 64, rue de la Commune.

LETTRES de change sur Charleston, à vendre par J. A. BARELLI & Co.
64, rue de la Commune

FROMAGE—En barriques, et en pains de sucre, à vendre par
8 nov JOSEPH LANDIS & Co.

GRAISSE—200 firquins graisse d'excellente qualité, par tranches, à vendre par
8 nov JOSEPH LANDIS & Co.

EAU DE VIE DU PAYS—Quelques tierçons en magasin et à vendre par
8 nov JOSEPH LANDIS & Co.

80 Barriques bon vin rouge de Bordeaux, reçues par le navire McLellan à vendre par le consigné pour clore une facture. J MATERRE,
8 nov No 9, rue St Louis

CENT CINQUANTE boucauts sucre, nouvelle récolte, à vendre aux habitations, à une très petite distance de la ville.
8 nov J. MATERRE.

CENT caisses liqueurs, qualité supérieure, 250 caisses vin à vendre pour clore une facture.
8 nov J MATERRE.

A VENDRE par A. M. de Miranda, No. 113, rue Bourbon;
20 barriques vieux vin de Malaga doux,
200 milliers cigares de la Havane,
4 boites cigares en papier. 8 nov

MONTRES EN OR.—Un grand assortiment de montres en or, patentées et à cylindre, étant les plus belles qui aient été importées dans ce pays.
Aussi—Un assortiment de Montres en argent et en cristal, à vendre par F. C. GOERGEN & Co.,
8 nov 76, rue de Chartres.

MOUCHOIRS de batiste, très-fins, et de qualité supérieure, à vendre par
F. C. GOERGEN & Co.,
8 nov 76, rue de Chartres.

BRIQUES A FEU.—6800 briques, reçues de la manufacture de Boston, que l'on garantit valoir les meilleures briques anglaises importées ici; en débarquement du navire Charleston et à vendre par
GEORGE BEDFORD,
29, rue Bienville.
On recevra des ordres pour des briques de n'importe qu'elle grandeur. 8 nov

CHARBON A VENDRE.—Excellent charbon de canel, importé directement de Liverpool à tonne, du charbon de Schuylkill, brisé et mis en propre ... mis pour l'usage des fourneaux de cuisine et des poêles, des fournaux de ... charbon de Pittsburg, ... à domicile et en lots convenables pour les acheteurs. S'adresser à ANDREW S BARKER,
8 nov 69 1/2, rue de la Commune.

SALLE DE LA BOURSE ST LOUIS.—Messieurs les souscripteurs au Bal d'Ouverture de la Salle St Louis, sont priés de faire prendre leurs billets.
Le bureau sera ouvert tous les jours, de dix à trois heures, l'entrée est par la porte de la rue St Louis
7 nov—2

MUSIQUE.—MADAME SAINT-CLAIR, s'empresse de faire savoir aux familles et à ses amis, qu'elle va recevoir incessamment un assortiment de musique la plus récente et les mieux choisies, ainsi que des pianos du meilleur goût. Elle continuera à donner des leçons de Piano et de Chant, comme par le passé. Sa demeure est rue St. Pierre, No. 173. 7 nov—7,3,6

MADAME DELPUGET offre ses services aux dames de la Nouvelle Orléans pour tenir le Piano aux réunions dansantes. Sa demeure est modo rue Bourbon, No. 279, entre Dumaine et St Philippe. 7 nov—3

AVIS.—Le public est prévenu de ne pas négocier, ou recevoir comme titre sur la ... engagements et endossés par Ralph Jacobs, datés Nouvelle Orléans, 31 de juillet 1838, et payables à 12 mois; ... ces billets ont été ... de la somme de $3,334. Ces billets ne seront pas payés à leur échéance, ... que nulle valeur n'a été reçue en paiement.
7 nov—3 LAWRENCE & JONES.

500 chapeaux de soie, français nouveaux façons, de tout âge, et 200 do pour hommes, à vendre en gros et en détail, ... brodequins, ... souliers, bottes, ... 10 qualités de ... d'Espagne, ... galons, cordes, ... gilets, ... sera vendu à très bon marché, rue Condé, No. 21, entre les rues St Anne et Dumaine. 7 nov—3

AVIS.—Les personnes qui désireront louer pour la saison, les différentes loges de ... de Gentilly, voudront bien s'adresser, pour les conditions, au Restaurant du Commerce, rue St. Louis, vis-à-vis la Bourse.
Le soussigné annonce au public qu'il a ouvert son Restaurant au Course Gentilly, où on trouvera en tout temps les meilleurs vins et les ... des plus modérés.
7 nov—3 MICHEL DOUAIS.

---

Tirage de la
GRANDE LOTERIE D'ETAT—Classe No. 49.
35, 15, 75, 72, 49, 58, 20, 53, 30, 5, 40, 63.
Sont les numéros sortis dans le tirage d'hier.

TIRAGE POUR DEMAIN.
Un gros lot de
5000 PIASTRES.
BILLETS, SEULEMENT $2 50.
GRANDE LOTERIE D'ETAT,
Classe No. 50.
Autorisée par la Législature de l'Etat.
Devant être tirée Samedi 10 novembre 1838, à 5 heures P. M., au Merchants' Exchange.
S. DAVIS & Co.—Directeurs.

75 Numéros ballotés—12 sortant.

PROGRAMME:

| | | | |
|---|---|---|---|
| 1 Lot de | $5,000 | | $5,000 |
| 1 | 2,500 | | 2,500 |
| 1 | 1,500 | | 1,500 |
| 1 | 1,200 | | 1,200 |
| 2 | 1,000 | | 2,000 |
| 3 | 600 | | 1,800 |
| 3 | 500 | | 1,500 |
| 3 | 400 | | 1,200 |
| 3 | 300 | | 900 |
| 5 | 200 | | 1,000 |
| 7 | 150 | | 1,050 |
| 10 | 100 | | 1,000 |
| 15 | 70 | | 1,050 |
| 168 | 50 | | 8,780 |
| 63 | 25 | | 1,575 |
| 63 | 20 | | 1,260 |
| 63 | 15 | | 945 |
| 63 | 10 | | 630 |
| 126 | 8 | | 1,008 |
| 2280 | 5 | | 11,400 |
| 23436 | 2 50 | | 58,590 |

27814 Lots s'élevant à ........ $112,600

Paquets de billets entiers, $31 50.—Moitiés $15 75—Quarts $3.

Paquets de 25 billets pour $63 50, garantis devoir tirer au moins $30.

Paquets de 25 demi billets, pour $31 25, garantis devoir tirer au moins $15.

Paquets de 25 quarts de Billets, pour $15 62, garantis devoir tirer au moins $7 50.—Pour paquets ou simple billets, s'adresser au Bureau des Directeurs, rue de Chartres No. 16. 9 nov—6

COUR DE PAROISSE—C. Stevenson contre ses créanciers.—En vertu d'une autorisation de l'honorable Cour de Paroisse pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, il sera vendu à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, en cette ville, Mardi le vingt novembre courant, à une heure de relevée,
Vingt quatre actions sur le fonds capital de la banque d'Atchafalaya, abandonnées par l'insolvable à ses créanciers. Conditions comptant.
9 nov C. F. HOZEY, shérif et syndic.

COUR DE PAROISSE—Victoire Lecesne f. c. l. épouse de Chasal Thomas contre son mari.—En vertu d'un plurles alias fi fa de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de Paroisse pour la paroisse et la ville de la Nouvelle Orléans, il sera vendu à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale en cette ville, Mardi le vingt novembre courant, à une heure de relevée,
Les trois billets suivants, chacun d'eux ayant été dûment protesté, chacun d'eux est daté du vingt-quatre décembre 1836, l'un est payable à 12 mois, le second à douze mois et le dernier à dix-huit mois. Ces billets sont tirés par P. Millet, à l'ordre et endossés par J. G. Sarcier; chacun pour la somme de cent-quarante piastres (trente-trois cent un tiers, saisis dans l'affaire ci-dessus. Conditions comptant.
9 nov C. F. HOZEY, shérif.

PAROISSE D'ORLEANS.—Cour des Preuves—Succession de feu Toussaint Guillot ... c. l.—Avisent par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, des raisons pour lesquelles le compte présenté par François Augustin h. c. l. exécuteur testamentaire du défunt, ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour,
W. F. C. DUPLESSIS,
9 nov Régistre des Testaments.

CABINET DE LECTURE DE LA BOURSE DES NEGOCIANTS.—Nelle. Orléans, 8 Novembre 1838—Les Négociants, Courtiers et autres, sont informés que la souscription est commencée depuis le 1er de ce mois, à dix piastres, payables par année d'avance.
On est sur le point d'élargir le cabinet et d'y introduire améliorations pour la commodité des abonnés, et pour rendre agréable ce lieu de réunion, à toutes les personnes engagées dans le commerce, soit dans les affaires de change, ou désireuses d'obtenir les nouvelles commerciales les plus récentes.
8 nov—6 W. J. REYNAL, Secrétaire.

LE DOCTEUR PIUSSAN a transporté son domicile de No. 79 rue St Pierre, au No. 70 de la même rue, entre Dauphine et Bourgogne.

ON DEMANDE—Une pension pour trois enfans de 5 à 10 ans, dans une famille respectable où l'on parle le français seulement, et dans le voisinage d'une bonne école française. S'adresser au No. 58, rue du Canal. 8 nov—3

PERDU.—En cette ville, le 7 de ce mois, au dessus de la rue Poydras, à la Bourse Française, un billet daté par MM. Palmer & Johnston, daté du 6 septembre 1838, et payable à quatre mois de date, de la somme de sept-cent-vingt-huit piastres, soixante douze centimes, à l'ordre de E. C. Johnston et par lui endossé. Le public est prévenu de ne pas négocier le dit billet, attendu que le paiement en a été arrêté; et celui à qui il serait présenté est prié de le retenir. Celui qui a pu l'avoir trouvé voudra bien le remettre au bureau de ce journal No. 27, Nouvelle Levée.
8 nov—3 E. C. JOHNSTON

CIDRE—60 caisses cidre de première qualité, en débarquement et à vendre par
E. & J. ANDREWS,
8 nov 38, rue Gravier.

HUILE—3000 gallons huile d'hiver, blanche, à vendre par E & J. ANDREWS,
8 nov 38, rue Gravier.

BLANC DE BALEINE—50 caisses blanc de baleine, à vendre par E & J. ANDREWS,
8 nov 38, rue Gravier.

A LOUER—Un joli bureau, rue Gravier No. 32, S'adresser à E & J. ANDREWS,
38, rue Gravier

CAFÉ—300 sacs café St Domingue, et 100 dito Cuba, de l'excellente qualité, en débarquement et à vendre par GEORGE BEDFORD,
8 nov 26, rue Bienville

CHAUX—1000 barriques chaux de Thomaston, nouvellement faite, formant le chargement du brick Comodore Tucker, à vendre par
GEORGE BEDFORD,
8 nov 26, rue Bienville

A VENDRE pour cause de départ un Magasin de marchandises sèches très bien situé sur la Levée. S'adresser au bureau de l'Abeille. 8 nov—3

LANCIERS D'ORLEANS.
LA Compagnie montera à cheval Dimanche prochain, 11 du courant, à 8 heures précises du matin, en grande tenue d'hiver, pantalons rouges, équipement, harnachement et armement au complet pour une inspection de Compagnie. L'appel sera fait une demi heure après l'heure ci-dessus, et tout délinquant sera sujet à l'amende conformément aux règlemens en vigueur. On espère bonne tenue et ponctualité du départ à midi.
Par ordre du capitaine Mercier,
7 nov L. D. POURRES, Maréchal des logis chef.

EN débarquement du navire Général Foy, venant de Bordeaux, et à vendre par les consignés:
50 pipes vieux cognac
14 barils vin blanc de Sauterne
Et en magasin divers articles également reçus de Bordeaux par les derniers navires.
A. CARDEVIELLE & Co,
7 nov 19, rue Toulouse.

EN débarquement du Zampa, venant de Nantes et à vendre par les consignés, les articles de Comestibles:
Pâtés truffés de lièvre, de foie, de perdreaux, de bécasses &c., ortolans truffés, coqs de Bruyère, lièvres, perdreaux, gelinottes, pintades, alouettes, dindes, faisans, bourrelins, &c
Sardines à l'huile et au beurre,
Pâtes de macaroni en bouteilles et demi bouteilles,
Petits pois conservés,
Fruits au jus, tels que fraises, abricots, prunes, pêches, coings, pâtes musquées, et fruits à l'eau-de-vie
7 nov—10 GUERIN & POUVERIN,
Encoignure Royale et Dumaine.

PRUNES, VINAIGRE, VINS ET EAU-DE-VIE, Reçus par les derniers arrivages de Bordeaux, et en vente par les consignés:
10 caisses contenant 100 boites prunes,
50 barils vinaigre blanc,
300 barils médoc et ... St. Emilion et Talence &c.
30 demi pipes eau de vie Bordeaux,
50 barils champagne brandy,
200 caisses vin médoc et autres marques,
200 do cerises à l'eau-de-vie,
100 do liqueurs dans les pots en porcelaine,
500 do do supérieures de Bordeaux et de Marseille.
7 nov CARRIERE, DARAN & Co.
11 & 15, rue St. Louis.

SAVON, BLANC DE BALEINE, MORUE &c—Reçu de Boston, et à vendre par les consignés:
1000 caisses savon No. 1, marque de l'Aigle,
500 do blanc de baleine différentes sortes,
300 do morue,
200 do harengs fumés 1re qualité,
200 barils maquereaux No. 1, 2 et 3,
100 do do do
50 quarts do do
50 caisses thé Gun Powder et Impériale,
20 do 12 lb thé chaque do
10 do thé Pondero,
200 do fromage de Goshen,
200 caisses raisins et autres épiceries assortis.
7 nov CARRIERE, DARAN & Co.
11 & 15, rue St. Louis.

VIN DE MARSEILLE, AMANDES, MUSCAT &c.—Les soussignés ont reçu par les derniers arrivages de Marseille, et offrent à vendre, savoir:
200 barriques vin des marques Beaucaire, Gratinet et Mignon,
20 balles amandes à la dame,
500 caisses vin de muscat,
200 do caisses câpres, olives, capres &c.
200 paniers huile d'olive, marque de Plaignol,
200 demi do do
200 paniers anisette grain,
500 sacs bouchons.
7 nov CARRIERE, DARAN & Co.
11 & 15, rue St. Louis.

LE soussigné ayant été nommé agent de la maison Colin & Boffes, successeurs de J. Colin, fabricant de Conserves alimentaires de Nantes, viennent de recevoir leur premier envoi par le navire le Zampa.—Savoir:
Fraises au jus, Framboises do, Groseilles do, Pêches do, Abricots do, Prunes do, Cerises do, &c.
Petits pois,
Truffes au naturel,
Perdreaux, Poulets, Dindes do,
Turbots à l'huile,
Lamproies,
Lièvres entiers truffés,
Pâtés de foie d'oie, do de Strasbourg truffés,
Bœuf à la mode, ...,
Bécasses ...,
Cailles do,
Pâtés de jambon,
Sardines à l'huile en grandes et petites boites.
N. B. Par suite des arrangemens faits avec la maison Colin & Boffes, les soussignés recevront avec la plus grande promptitude les commandes que Messieurs les marchands de la Nouvelle Orléans voudront bien leur donner.
7 nov LORERIE & VALETON,
50, rue Royale.

PROPRIETE DE CARROLLTON, à vendre.—Soixante Terrains situés à Carrollton. S'adresser à
7 n. ROBESON & SEWALL, 44, rue du Camp.

BOTTES—30 caisses bottes de veau, convenables pour la saison, en débarquement des navires Ohio et Delmonia, et à vendre par
7 nov FROST & Co. rue de la Douane.

INDIENNES—5 caisses indiennes françaises, reçues dernièrement par le navire Norman, et à vendre par FROST & Co. 9, rue de la Douane.

MELASSE—250 gallons de mélasse, à vendre par une habitation DEVEZIN & DOSSAT,
3 nov—3 59, rue Tchoupitoulas et Poydras.

LES soussignés ont formé à partir du 1er octobre dernier, une société pour les affaires de commission sous la raison de Honold & Maspero.
7 nov—6 F. HONOLD.
J. MASPERO.

CHANGE sur Paris, à vendre par
HONOLD & MASPERO,
7 nov—3 No 60, rue Toulouse.

RAISINS SECS.—500 barils raisin frais de Malaga, en bon ordre, en débarquement du brick Hamilton, et à vendre par
JOHN A. MERRITT,
7 nov 33, rue du Camp.

HARENGS FUMES—500 caisses harengs No. 1, et 2, en débarquement de la barque Falmouth, venant de Portland et à vendre par
J B BAILEY,
7 nov No. 16, rue Bienville.

MR. A. BOSSU est autorisé à signer pour moi par procuration. CHATELANAT,
6 nov—3 rue Gravier, Exchange Hotel.

---

## Modes et Nouveautés.

MADAME DUBALEN—Rue Royale No. 156, annonce aux dames de la Nouvelle Orléans qu'elle fera l'ouverture de ses modes, et d'autres articles, lundi 12 du courant; elle invite ses pratiques à les venir visiter. 9 nov—3

MLLE BEAUVALET a l'honneur de prévenir les dames de la Nouvelle-Orléans, qu'elle fera l'ouverture de ses modes lundi 12 du courant, dans son magasin, rue Royale, No. 101, entre St.-Louis et Conti. 9 nov—3

MADAME MENVILLE, 107, rue Royale, entre St. Louis et Conti, a l'avantage de prévenir les Dames de cette ville que, vendredi, 9 du courant, elle ouvrira un assortiment de modes, lingeries et tout ce qui concerne les nouveautés. 7 nov—1m

MAGASIN DE MODES DE PARIS—Le soussigné a l'honneur d'informer les DAMES de la Nouvelle Orléans, qu'il vient de recevoir par le navire Iaba... et Marengo, du Havre, UN ASSORTIMENT DE MODES D'AUTOMNE ET D'HIVER, et d'articles les plus riches, que Madame S qu'on pourra soumettre aux dames de la Nouvelle Orléans, lundi et mardi. D N SCANLAN,
3 nov—6 No 23, rue de Chartres.

LE soussigné arrivant de France fera l'ouverture de ses marchandises, samedi prochain 10 courant, dans son magasin, rue Royale, vis à vis la Banque de l'Etat. Il a l'honneur de prévenir ses pratiques qu'il a en partie un superbe assortiment de:
Toiles crétonnes pour draps de lit, Velours de soie et de coton, chemises de toile unies et garnies, chemisettes de jaconat en couleur, cols duchesse unies et carrés, fichus paysans unis, brodes, et garnis de dentelle, chemisettes unies et batiste, Pélerines à rivière, bonnets brodés pour femme et enfant, fichus batiste d'Ecosse, colliers valenciennes, guimpes, mouchoirs de batiste unis et brodés, gros de Naples noir et en couleur, satin dito, taffetas noir lustré, gros de Suisse, pouls de soie, cravattes unis, schalls satin, châtelaines filet, écharpes, tulle blanc et en couleur, gants fantaisie, gants en soie et en gant pour homme et pour femme, mantilles de satin et de mérinos unis et brodés, schalls velours garnis de fourrure, manteaux pour femme et enfant, gros brodes, tablier unis et brodés, boas chenille, bonnets et tabliers dito, bas de soie unis et brodés, chaussons dito, schalls cachemire, mérinos noir et en couleur, mousseline laine, habillemens d'enfant, bottes pour homme, souliers pour femme, jumelles en ivoire et en écaille, cannes, jones, et un superbe assortiment de parfumerie.
8 nov—3 BERNARD DUPUY.

ADOLPHE PLUCHE a l'honneur de prévenir les dames de la Nouvelle Orléans qu'il fera l'ouverture de ses modes le lundi 12 du courant. 7 nov—4

LES soussignés viennent de recevoir par les derniers arrivages de France un assortiment de marchandises de goût, qu'ils offrent en vente.
DUTHIL & FAISANS,
6 nov—1m 123, rue Royale

J. B. SOUCHNAUD & Co., marchands tailleurs, rue de Chartres No 109, entre St. Louis et Conti, ont l'honneur de prévenir leurs amis et le public, qu'ils viennent de faire l'ouverture de leurs nouveautés elles se composent d'un beau choix d'habits, redingotes, surtouts, paletots, pantalons en tout genre, gilets en satin, soie et cachemire, chapeaux de Paris, cravattes ...es et unies, foulards de l'Inde, bretelles élastiques, gants de chevreau, caleçons de toile et tricot et autres articles de fantaisie d'un bon goût.
N. B. Ils prient les personnes qui ont donné leurs commandes au départ de J. Ducournau de passer chez eux. 5 nov—6

GARDES D'ORLEANS ATTENTION!!!
Revue de Compagnie.
Les dits membres de la Compagnie se rendront en armes dimanche prochain, 11 du courant, à huit heures précises du matin, équipement complet, sans havre-sac, habit et pantalon bleus, gants jaunes, bretelle rouge au fusil. Rendez-vous Place St. Antoine.
Par ordre du capitaine,
ANT. DUBUC, sergent major.

BATAILLON D'ARTILLERIE—Le bataillon paradera les armes dimanche prochain, 11 du courant, à 7 heures précises du matin pour exercice à feu: équipement complet, tenue d'hiver, sac à dos garni.
Par ordre.
AD. SCHREIBER,
Adjudant major.

A LOUER—La maison en briques, à trois étages, située rue des Remparts, entre les rues de la Douane et du Canal, et adjacente à la maison de résidence du soussigné. Pour les conditions, s'adresser à M. C. M. Jones, No. 47, rue du Canal, ou à G. W. STRINGER,
7 nov 30, rue du Canal.

MAISON DE RESIDENCE A VENDRE—Une maison à un étage, de quatre appartemens, avec des cuisines, citerne, &c. construite sur un terrain de 30 pieds de face sur 80 de profondeur, rue d'Orléans, entre les rues Bourbon et Dauphine. S'adresser à
7 nov ROBESON & SEWALL, 44, Camp.

BAIL D'UNE MAISON A VENDRE, pour une année, consistant en appartemens pour une famille, au premier, et un restaurant, au rez de chaussée. Elle est très bien située sur la Levée. On pourra obtenir le bail pour ... prix très modéré. Une personne qui aurait un petit capital trouverait de l'avantage à prendre cette affaire. S'adresser à M. Molia, au café sous le nom de "Custom House Exchange" près de la Douane. 6 nov—6

A LOUER—Un magasin en briques, face au bassin triangulaire, No. 3, et faisant aussi face sur la direction du Mississippi, pendant l'ouverture d'occupation.
ANDREW S. BARKER,
8 nov 69 1/2, rue de la Commune.

A LOUER—Possession en sera immédiatement donnée. Cette résidence agréable, à trois et l'encoignure des rues St. Jean Baptiste et du Cours, Lafayette, récemment occupée par M. J. Baldwin. Cette maison est en bon ordre. Le prix de loyer sera très modéré, s'adresser à
8 nov—6 BOGERT & HAWTHORN,
53, rue du Camp.

PERDU OU EGARE un reçu ou reconnaissance, daté à peu près du 5 décembre, 1837, signé par P. A. Delachaise pour un effet par François Layet, Veuve Layet, et un témoin à la somme de $1,425, ... cents, dont la balance qui est due sur un billet de $6000, daté vers du mois d'octobre 1838, payable un après date, tiré par Césaire Delachaise, en faveur de Jacques Chéneau, le paiement de ce billet devait se faire par la V. Layet, et en hypothèque sur ... Delachaise, ... de la propriété de P. A. Delachaise de ... de la balance de $6000 ... payé.
Quarante piastres de récompense seront payées à quiconque rapportera le dit reçu ou reconnaissance, ou quelque personne information qui un seront données ... [illegible] Charbonnet & Co. en cette ville.
6 nov—1 F. LAYET.

POTION tonique de Rowand, ou remède pour les fièvres et frissons.—Les soussignés sont les agens pour les Etats du Sud, pour l'article ce remède en gros. Ce qui est vendu réellement et seulement qu'il se fonde ... du dépôt des laboratoires de John Rowand & Co. de Philadelphie, et qu'ils garantissent être du véritable produit.
A vendre par caisse aux prix de Philadelphie, et à une petite ... et demie ... pour les petits quantités, par JARVIS & ANDREWS,
Droguistes en gros, encoignure Commune et Tchoupitoulas. 6 nov

HUILE DE LIN—18 boucauts et 10 barils huile de lin de première qualité, en débarquement du navire Troy, et en magasin, à vendre par
JARVIS & ANDREWS,
Droguistes en gros, encoignure Commune et Tchoupitoulas. 4 nov

MEDECINES—Les soussignés reçoivent actuellement par les navires Rambler, Columbus, Louise, Troy et autres, 157 ballots de médecines, parfumeries, ... et peintures, ... à leur assortiment déjà considérable, ... les meilleures conditions à leur ... des prix de ... en ...
JARVIS & ANDREWS,
Droguistes en gros, encoignure Commune et Tchoupitoulas.

A VENDRE par le soussigné, en débarquement du Général Foy, de Bordeaux:
50 demi pipes Cognac, ... P.
20 ... vin Champagne,
300 paniers vin ...
100 ... fruits à l'eau de vie,
10 paniers Champagne mousseux,
2 paniers huile d'olive,
... vinaigre,
... vin vieux Médoc,
... guignolet,
... cerises,
... liqueurs fines,
25 do ... anisette
... kirchwasser,
40 barriques vin St. Julien 1833,
... do do do
100 do do Montferrant 1835.
Par le navire McLellan.
... barriques vin Montferrand,
... demi pipes eau de vie.
En magasin, d'importations antérieures:
... paniers Champagne,
... do liqueurs assorties,
... do vin de ... Dagen &c
15 do Chambertin,
... bouteilles fines Champagne,
... boites fruits pour gâteaux.
8 nov DEBAUT FILS AINE,
9, Toulouse.

50 BOUCAUTS SUCRE, en débarquement et à vendre au ... à vendre par
VIENTTE & LEBLANC,
7 nov No 66, Vieille Levée.

CHANGEMENT DE DOMICILE—L. A. Merritt a transporté son comptoir du No. 88, rue de la Commune, au No 35, rue du Camp 8 nov

50 Caisses liqueurs ... assorties, en débarquement et à vendre par
J. BOGERT & Co.
7 nov 47, rue Bienville.

RIZ—Le chargement de la goëlette Urchin, consistant en 100 tierçons de Riz en offert en vente par
JAMES D. DENEGRE,
7 nov 16, rue de la Douane.

MAQUEREAUX—50 barils maquereaux No 3, en débarquement et à vendre par
E E COOLIDGE,
7 nov 56, rue Gravier.

VIN DE BOURGOGNE—100 caisses Chambertin à vendre par G E COOLIDGE,
7 nov 56, rue Gravier.

CIDRE—100 paniers ... cidre à vendre par E E COOLIDGE,
7 nov 56, rue Gravier.

VIN DE MADERE—60 caisses vin de Madère à vendre par G E COOLIDGE,
7 nov 56, rue Gravier.

BALANCES à plates formes, patentées de Lowe, pouvant peser de 200 à 2400 livres, en magasin et à vendre par G E COOLIDGE,
7 nov 56, rue Gravier.

LE soussigné vient de recevoir par le navire Republican, du Havre, un assortiment complet de Linge fait et une variété d'articles de Fantaisie et de Modes. LOUIS A. BARBARIN,
6 nov No 143, rue de Chartres.

POIS Rouges, 50 barils et 100 sacs en magasin et à vendre par G DORSEY,
44, rue de la Nlle Levée.

SUCRE—300 boucauts sucre, nouvelle récolte sur habitation, à vendre par
E. BRUGIER.

MAGASIN DE MEUBLES NOUVEAUX—Un assortiment complet de Meubles nécessaires, et de toute beauté, se débitent maintenant au No. 37, rue Bienville.
29 oct—1m JOHN P. ALLEN.

GENIEVRE de Hollande et vin de MADERE—2 pipes Genièvre de Hollande, marque de l'ancre, 4 demi-pipes vin de Madère, qualité supérieure, reçus par le navire Louise, et à vendre par
6 nov LAMBERT, MERCIER & Co., 9 Petite-Levée.

FARINE FRAICHE—500 barils marque du Pease, en débarquement du chaland, à vendre par
6 nov G. DORSEY, 44, Nouvelle Levée.

JAMBONS plats côtés—60 barriques en magasin et à vendre par G DORSEY,
44, Nouvelle Levée.

A LOUER—Une chambre et domestique de maison, ... cuisinière ... S'adresser à WALKER, KNIGHT & Co,
6 nov 26, Nouvelle Levée.

CHAUX—1000 barriques chaux de Thomaston, en débarquement du brick Sultan, à vendre par
J. B. BAILEY,
6 nov 16, rue Bienville.

FARINE—500 barils farine fine superfine, en débarquement du bateau à vapeur Louisville, à vendre par JOSEPH LANDIS & CO.
6 nov

SAVON—300 caisses Savon, No 1, de Robbins, par ... livres, maintenant en débarquement du navire Columbus, et à vendre par ED SPRAGUE,
6 nov 23, rue de la Douane.

HARENGS—500 caisses harengs échaudés, en magasin et à vendre par ED SPRAGUE,
6 nov 23, rue de la Douane.

BLANC DE BALEINE—300 caisses de Howland Nantucket, et de marques ..., en magasin et à vendre par ED SPRAGUE,
6 nov 23, rue de la Douane

ON a besoin de louer une bonne cuisinière, pour laquelle on donnera de bons gages. S'adresser au bureau de cette feuille. 6 nov—6

BANQUE DU COMMERCE DE LA N. ORLEANS.—Nlle. Orléans, le 6 Novembre 1838—Cette institution achète des lettres de change sur Londres et Paris.
G OHALL, Caissier.

---

POUR ST. LOUIS, ALTON, et tous les ports intermédiaires.—Le superbe bateau à vapeur, fin marcheur, ALTON, capitaine Holland, partira positivement aujourd'hui vendredi, à 4 heures de l'après midi, et peut prendre 50 tonneaux de fret, si l'on s'adresse immédiatement. Pour passage, s'adresser à bord, ou à GODFREY, LAWRIE & SMALL,
9 nov 23, Vieille Levée.

POUR LA MOBILE.—Le bateau à vapeur, bien construit, ISABELLA, capitaine Walker, partira du bout du chemin à coulisses pour le dit endroit, dimanche 11 du courant, après l'arrivée des chars de midi. Pour fret ou passage, s'adresser à
8 nov WALKER, KNIGHT & Co.
26, Nouvelle Levée.

POUR LA MOBILE.—Le steamer GIRAFFE, paquebot régulier, capitaine Swiler, partira du bout du chemin du Rail Road tous les jeudis et samedis, après l'arrivée des chars de midi, et à son retour, il partira de la Mobile tous les mardis et vendredis. Pour passage, s'adresser à bord, au capitaine SWILER.
P. S. Toutes les fois que le nombre de passagers sera suffisant, la Giraffe s'arrêtera aux ports intermédiaires, pourvu que le capitaine Swiler en soit préalablement informé. 7 nov—6

A VENDRE—Le steam boat Merchant—La vente de ce superbe bateau qui a été annoncé à l'avoir lieu le 1er du courant, ayant été renvoyée jusqu'au 20 de ce mois, il sera ledit jour offert en vente, à l'encan, à la Bourse de Cité, rue St. Louis, par Hewlett & Cenas encanteurs, s'il n'a pas vendu à l'amiable avant cette époque.
L'inventaire est déposé au bureau de M. Maunsel White & Co. Pour les termes et les conditions de la vente s'adresser à GREGORY BYRNE, ou à
5 nov—12 MAUNSEL WHITE & Co

POUR ST. LOUIS ET ALTON—Le steamer ALTON, solidement construit, capitaine Holland, est maintenant en chargement, et partira comme ... Pour fret ou passage, pour les ports ci-dessus et pour Memphis, et White River, Helena, Randolph et Mt ... s'adresser à bord ou à GODFREY, LAWRIE & SMALL,
3 nov 23, Vieille Levée.

POUR NEW-YORK—Ligne de Hollandaise—Devant partir le 15 du courant—Le navire TROY, capitaine Wood, partira comme il a été dit ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, en face du marché aux légumes, ou à
R. O. AMES,
8 nov 46, rue du Camp.

POUR LA HAVANE.—Pour ce seul voyage.—Le brick fin voilier, doublé et chevillé en cuivre, EMILIO, capitaine José, partira le 9 du courant. Pour passage, ayant son chargement engagé, partira positivement le 9 du courant. Pour passage, s'adresser à bord ou à J. PRATS.
8 nov

POUR BALTIMORE—Le 20 du courant; paquebot régulier—La barque fine voilière, doublée en cuivre, MARY, capitaine Nickerson, est actuellement en chargement et partira comme il est dit ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord en face de la rue Suzette, seconde municipalité, ou à GEORGE BEDFORD,
8 nov 26, rue Bienville.

POUR LE HAVRE.—Le navire AL MARENGO, J. J. Lakan, peut encore prendre environ 400 balles coton ... pour son chargement, et sera promptement expédié. S'adresser pour le fret ou passage, à
7 nov—6 F PERRET, 59, rue Toulouse

A FRETER—Le navire fin voilier MC LELLAN, capitaine Ryan, du port de 1200 balles de coton, est prêt à prendre le ... en chargement et offert aux ... assignés.
A. CARDEVIELLE & Co,
7 nov 19, rue Toulouse

A VENDRE ou à fréter, la goëlette WATER WITCH, capitaine J. Duperro Sedes ... A. CARDEVIELLE & Co.
7 nov 19, rue Toulouse.

A VENDRE—La goëlette fine voilière MOTTO, du port d'environ 400 barils, récemment mise en parfait état. S'adresser à A. CARDEVIELLE & Co,
7 nov 19, rue Toulouse.

POUR NEW YORK—Devant partir le 12 novembre—Le navire paquebot REPUBLICAN, classé A 1, capitaine Russell, partira le jour fixé. Pour fret de 150 balles de coton, ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à bord ou à PETER LAIDLAW,
6 nov—7 66, rue du Camp.

POUR GLASGOW—Le navire de première classe VISTULA, capitaine Pendleton, ayant son chargement entier engagé, partira sous peu. Pour passage s'adresser à
A L & J LADDISON,
Bank Place,
ou à J H ASHBRIDGE,
6 nov 65, rue de la Commune.

POUR LIVERPOOL.—Le navire W.M. BANGER, doublé et chevillé en cuivre, capitaine Tripe, a besoin de l'approvisionnement de 300 balles de coton pour compléter son chargement.
J H ASHBRIDGE,
3 nov 65, rue de la Commune

POUR BOSTON.—Ligne de Lombard, fer navire.—Le A1 navire CHARLESTON, capitaine Eldridge, ayant une partie de son chargement engagé, partira sans délai. Pour le reste du fret ou passage, ayant de très élégans emménagemens, s'adresser à bord en face de la rue Suzette 2de Municipalité, ou à JOHN A. MERRITT,
33, rue du Camp.

POUR LE HAVRE—Un superbe navire classé A 1, peut prendre 300 balles de coton, pour compléter son chargement.
L H GALE,
7 nov 23, rue de la Commune.

A VENDRE—Le joli navire CARMEN, du port de 1000 barils, ... 50 tonneaux; pour les conditions, s'adresser à
3 nov JOSEPH PRATS.

A FRETER POUR LA HAVANE ou un des ports du Mexique—Le brick espagnol, doublé et chevillé en cuivre, SALVADOR, capitaine Hernandez, du port de 3000 barils. Pour les conditions, s'adresser à bord ou à
3 nov JOSEPH PRATS.

Ligne de Paquebots entre Boston et la Nelle. Orléans.

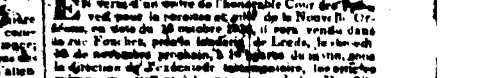
Cette nouvelle ligne a été spécialement construite pour faire les voyages de ces ports ci-dessus, avec une vitesse ... aussi convenable, les ... parties ... commodités, ... et ... les plus complets ... Cette ligne se composera des navires suivants:
CHOCTAW, 445 tonneaux, capitaine Wilhoit.
... 525 " " ...
CHARLESTON 575 " " Eldridge.
COLUMBIANA 525 " " Sprague.
CONCORDIA 600 " " ...
Les navires de cette ligne ... partiront exactement, ... les navires ... sont commandés par des capitaines d'une grande expérience; ils ont de vastes emménagemens pour les passagers et les chambres des dames sont séparées. ... les navires ... assurances ...
Ces paquebots seront toujours remorqués au bas du fleuve, ... et ... les jours de départ ... d'une poursuite ... Les départs ... réguliers ... les propriétaires ... ne seront responsables ... des marchandises qui seront expédiées ... seront ... et ... que sur connaissement ...
JOHN A. MERRITT,
N. B. On aura des réductions ... les ... de la Compagnie ... J.N.B. Lafayette ... Agent à Boston.

AVIS.—Au bureau de la Compagnie d'Assurance de l'Atlantique et de la Banque d'Epargne ... transporté au No. 94, rue du Canal.

F. C. GEORGES & Co ont transporté leur magasin au No. 6, rue de Chartres.

LIBRAIRIE D'ALFRED MOREL, rue Royale.
ŒUVRES
De Beaumarchais 1 v 8o. Chroniques des 14e et 15e siècles, par
Crébillon (complètes). Le Sire de Coucy, Chevalier, Sauvetage d'Avenne, Froissart, Monstrelet et autres auteurs, Vingt volumes, ...
de Corneille do do.
de Delille do do.
de J. F. Regnard do.
de Racine do 3 v. 8o.
de Montesquieu do 1 v 8o.
de Montaigne do.
de Boileau do.
de Delavigne do.
de J. J. Rousseau 1 v 8o. Histoire des Français, par Sismondi, 22 v 8o.
de Voltaire 13 v 8o.
de d'Alembert 14 v 8o.
de Diderot 4 v 8o.
de ... 27 v 8o.
de B. Dupaty.
de Victor Hugo.
de Lamartine 1 v 8o.
d'A. de Vigny.
de P. L. Courier.
... dramatique, ... de Berthélemy et Méry.
Histoire de l'Empire Romain ... 2 v 8o.
Histoire des ... Gibbon ... 2 v 8o.
Histoire de Michaud, 2 v 8o.
Histoire d'Italie et de Guicciardin 2 v 8o.
Origine des ... par Dupuis 10 v 8o, atlas.
Voyage d'Anacharsis ..., 7 v 8o.
Voyage de ... 2 v 8o.
Voyage à l'Ile de France et autres ... par Malbert, 2 v 8o. atlas.
JURISPRUDENCE.
Chabot, Dardanne, Toullier, Troplong, Domat, Commun, ... Bolomeau, ... Jeannin, Pothier, ... Dupin, Pardessus ..., Fiorelli, ...
Un bel assortiment de livres de Médecine.
Plusieurs collections complètes de Magasin Universel ... de Musée des Familles jusqu'à ce jour.
Les derniers Romans de F. Soulié, de Lamartine, de Chateaubriand, de Dumas, de Masson, de G. Sand, de Dinaux et de Paul de Kock &c. 1er nov—6

PENSIONNAT DE DEMOISELLES.
LES MM PLATET FRERES, ont l'honneur de prévenir le public que, sollicités depuis longtems par plusieurs parents de leurs élèves, ils ont ouvert un pensionnat pour les demoiselles; il sera dirigé par M. Charles Platet et par Mme ..., ...
Cette institution est tout à fait séparée de celle des garçons. Ces Messieurs croient pouvoir se dispenser de donner les détails d'un système de ... ... leur établissement dans ... ... Ils sont secondés par des professeurs distingués, et qu'on de leurs élèves et ... des ...
Le prix de la pension est de vingt piastres par mois. Les livres se paient séparément. Il n'est fait aucune déduction pour les absences. Un mois commencé est payé en entier.
Cet établissement est destiné pour les personnes du culte ... Protestant.

Nouvelle Orléans,
PENSIONNAT DES DAMES TERMES,
Faubourgs St. Philippe et Royale.
Grande pension par trimestre $75
Demi pension par mois 12
Externat par mois 6
Cette Pension a toujours de bons ... la Classe Française, la Classe Anglaise, la Langue Espagnole, le Dessin, la Musique, le Piano et l'Ecriture.

DOMESTIQUE EN DEMANDE—On a besoin d'une négresse ... pour faire le travail dans une petite famille. On donnera de bons gages pour une bonne servante; on n'a pas le ... dans l'entre. S'adresser au No. 60, rue de Chartres. 6 nov—3

EN LA COUR DES PREUVES, dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans.—Dans l'affaire de la succession de feu Thomas C. Cash.—Il est ordonné qu'une assemblée des créanciers de la succession de feu Thomas C. Cash, soit convoquée et tenue par devant le juge F. Grima, notaire public, le dix ème jour de décembre prochain 1838, à l'effet de délibérer et de donner leur opinion sur les conditions auxquelles les biens fonds et autre propriété dépendant de la succession du dit Thomas C. Cash, seront vendus et aussi ... que le sieur Charles Waugh soit nommé pour représenter les créanciers absents ...
Nouvelle Orléans, 5 novembre 1838.
(Signé) J. BERMUDEZ, Juge.
Pour copie conforme, à l'original
AND D DORIOCOURT.
7 nov Député Registre des Testaments.

DIX PIASTRES DE RECOMPENSE—Parti marron de l'habitation de Mme. ... le nommé Maurice, l'esclave LINDOR, âgé de environ 35 ans, taille de 5 pieds 6 ou 7 pouces, ayant de belles dents, et le menton garni. La récompense ci-dessus, sera donnée pour l'arrestation du dit nègre.
Paroisse St. Charles, 25 octobre 1838.
29 oct—15 P. J. ARRAYO.

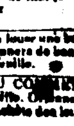
LE soussigné a l'honneur de prévenir ses pratiques et le public, en général, qu'il vient de recevoir par le navire Marengo et Rochester un assortiment de chaussures des dernières modes de Paris.
P. CHIGE.
8 nov—6 Rue de Chartres, No. 136.

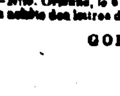
BOTTES, SOULIERS ET BRODEQUINS—900 caisses reçues par le navire Galo, à vendre par R. G. HOBBS,
8 nov No. 12, rue de la Douane.

LE MAGASIN DE GRAINES de la Louisiane, est actuellement ouvert, au No. 198, rue du Canal, trois portes de la rue Dauphine. Les cultivateurs, marchands de légumes et les personnes de la ville en général, sont respectueusement priés de venir examiner les graines.
8 nov—6 THOS. PRINGLE & Co.

---

## VENTES A L'ENCAN.

PAR M. BARNETT Sr.

IL sera vendu samedi, 10 du courant, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis.
PHIL, nègre âgé d'environ 30 ans.
JOE, do de 26 ans.
Ils ont été employés tous deux, dans un moulin à scie, durant cinq ans, et sont garantis des vices et maladies prévus par la loi.
Aussi, en même temps, il sera vendu, ... fournitures de prix, des deux esclaves ... des négres ... chaussures ...
Les conditions seront annoncées au moment de la vente. 9 nov—2

PAR A. L. PERRET.
Bureau No. 107, rue de Chartres.
LUNDI prochain samedi 10 du courant, à la Bourse, rue St.-Louis, Marguerite, négresse créole, parlant français et anglais, âgée d'environ 25 ans, avec sa fille Nannie, âgée de 10 mois.
Marguerite est domestique de maison, sachant faire un peu de tout, garantie des vices et maladies prévus par la loi, jouissant d'une parfaite santé.
Conditions:—1-2 comptant, la balance à six mois, en un billet endossé à la satisfaction du vendeur et hypothéqué jusqu'à parfait payement.
Acte de vente pardevant W. Lewis, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 9 nov—10

PAR GUINAULT & DELASSUS.
Bureau rue St. Louis, No. 12.
IL sera vendu samedi prochain, 10 du courant, à midi précis, à la Bourse de Cité, rue St.-Louis.
UN LOT DE TERRE, situé au faubourg Washington, district Clouet, désigné par le No. 12, de l'îlot No. 5, d'après un plan dressé par L. J. Pilié, député arpenteur général, en date du 17 mai 1833 et déposé en l'étude de C. Pollock, notaire. Le dit terrain mesure 30 pieds de face à la rue, 120 pieds de profondeur, entre les rues Craps et Amour.
Conditions.—Moitié comptant et la balance à six mois. 9 nov—2

PAR GUINAULT & DELASSUS.
Bureau, No. 12, rue St. Louis.
IL sera vendu Samedi prochain, 10 du courant, à midi précis, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis.
La négresse Rosalie, créole du pays, âgée d'environ 25 ans, excellente blanchisseuse et repasseuse, cuisinière chinoise, bonne patinière, garantie des vices et maladies prévus par la loi.
Conditions, comptant. 9 nov 2

PAR DEJOUX & FERNANDEZ.
Magasin d'encan, No. 114, rue de Chartres.
IL sera vendu samedi prochain, 10 du courant, à midi à la Bourse de Cité, rue St.-Louis.
SIX TERRAINS situés à Carrollton, faisant face au fleuve et au chemin public et inclinant l'encoignure du chemin public et de la rue Monroe, mesurant chacun 30 pieds, 11 pouces et ... de face sur 120 pieds de profondeur. Depuis quelques mois il s'est fait de grandes améliorations, tant sur la façade que sur les derrières de cette propriété qui ne peut manquer de prendre valeur sous peu, vu l'impulsion et l'attitude progressive que prend Carrollton chaque jour.
Conditions.—L'acquéreur devra prendre la responsabilité du paiement de deux billets de $1330 chaque l'un dû le 17 novembre 1838, et l'autre le 17 novembre 1839, la balance comptant. On donnera hypothèque sur la propriété jusqu'à parfait paiement. L'acte de vente pardevant Mr Laroque Turgeau, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 1 nov—2

PAR J. B. SLACHE.
IL sera vendu aujourd'hui, vendredi 9 du courant, à 4 heures d'après-midi, de Pacifique ... sur la levée, vis à vis la rue de l'Hôpital.
150 barriques vin rouge en débarquement de la Barque Anna Louise, de Bordeaux.
Conditions à la vente. 9nov—1

PAR FERNANDEZ & WHITING.
IL sera vendu aujourd'hui, à 11 heures, au magasin d'encan, No. 7, Vieille Levée, en face de la Douane, 30 barriques de vin, sans réserve, 80 paniers champagne, et une quantité de meubles de maison. 9 nov—1

PAR GUINAULT & DELASSUS.
Bureau rue St. Louis, No. 12.
IL sera vendu Samedi prochain, 10 du courant, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, les esclaves suivants:
AGNES, négresse âgée d'environ 19 ans, parlant le français et l'anglais, bonne marchande et domestique de maison, d'un bon caractère.
CHARLOTTE, âgée d'environ 27 ans, bonne blanchisseuse, repasseuse, ... d'un bon caractère et ... avec son enfant Eli ... âgé de 3 ans.
GAFFNEY, âgé de 26 ans, cuisinier, blanchisseur, ... et ...
Conditions—comptant. L'acte de vente pardevant Wm. Y. Lewis, notaire public, aux frais des acquéreurs.
Ces esclaves sont garantis des vices et maladies prévus par la loi, et ne seront livrés que lorsque les conditions de la vente auront été remplies.
AMELIA—Mulâtresse ... MATHILDE âgée d'environ 18 à 19 ans, blanchisseuse et domestique de maison, d'un bon caractère, pleinement garantie des vices et maladies rédhibitoires. Conditions comptant.
L'acte de vente par Mr. Lacoste, Nre. ... 9 nov—2

PAR DUTILLET & FAURE.
IL sera vendu le 10 Novembre, à midi précis, à la Bourse de Cité, le nègre PETER, âgé d'environ 40 ans, excellent cocher et palfrenier, garanti des maladies et vices prévus par la loi.
Conditions comptant. 7 nov—2

PAR GUINAULT & DELASSUS.
Bureau No 12, rue St. Louis.
IL sera vendu samedi prochain, à 4 1/2 heures de l'après midi, sur la Levée, entre les rues Hôpital et Quartier et en face du bateau à vapeur ...
60 caisses vin de Bourgogne assorti, bien choisi.
Conditions à la vente. 7 nov

PAR HEWLETT & CENAS.
IL sera vendu vendredi 9 du courant, à midi, à la Bourse de la Cité,
QUATRE LOTS DE TERRE, situés à Carrollton, à l'angle de la rue de la Levée, et formant l'encoignure de la rue Mary, et désignés sur le plan par les Nos 24, 25, et 26.
Conditions:—L'acheteur assumera le paiement d'un billet de $ ... échu le 9 novembre 1838, ... comptant, et ... 12 mois ... de crédit, en des billets endossés ... hypothèque ... jusqu'à parfait paiement. 7 nov—3

PAR B. BARNETT SR.
Succession de Luke Vancan.
EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves pour la paroisse et ville de la Nelle Orléans, en date du ... septembre courant, il sera vendu dans le magasin d'encan de M. Barnett, rue de Chartres, lundi 19 novembre, à 10 heures du matin,
Divers articles d'ameublement, consistant en, ... tables, ... miroirs, ... tapis, glaces, &c.
Et à une action dans la compagnie du Ferry de la seconde Municipalité, ... au ... se ... $... 9 ... piastres.
Aussi—Une belle jument et un cabriolet.
Conditions—Comptant. 6 nov—2m 19

PAR M. BARNETT Sr.
Succession d'Hypolite de Corréal.
EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves de la Nouvelle Orléans, en date du 15 octobre 1838, il sera vendu dans le ... de la Bourse, à ... rue Fauborg, ... de Levée, ... le 30 de novembre prochain, à ... heures du matin, ... la direction de ... , ... les ... de la succession de ... Hypolite de Corréal, ... un grand Fusil, ... de Levée, ... Conditions comptant.

Au Bazar, rue Bourbon,
Tenu par F. MAUBERRET, rue Royale, No. ...
Importation directe de Paris, Genève et Marseille.
LE cabinet ... de ... qui ... de ... pourra offrir dans les préparations qui ... dans ce ... , ... de ... , ... qu'elle ... de la qualité ... , ... les ... et ... au ... personnes qui ... aussi de ... les ... les ...
On apprend à son magasin un assortiment très ... et de ... parfumeries qu'il ... de recevoir ... les derniers arrivages de France.

EXTRAITS POUR LE MOUCHOIR
(en boites de ...).
Extraits de baume, bouquet des dames, chèvrefeuille, ... héliotrope, rose de ... , patchouly, ambre, ... vétiver, ... jonquille, violette, ... vanille, jasmin, géranium, fleur d'oranger, vétiver, ... fleur ... , ... héliotrope, ... verveine, ...

POMMADE POUR LA POUSSE ET LA CONSERVATION DES CHEVEUX.
Graisse d'ours, moëlle de bœuf, ... de quinquina, ... de ... au rhum, ... Duponsin, ... trésor des cheveux.
POUR TEINDRE LES CHEVEUX.
Eau de la Chine, ... eau de Jouvence, ... du Liban; ... noire ...
POUR BLANCHIR ET ADOUCIR LA PEAU.
Pâte d'amande blanche et bien ... livre ou en pot, ... d'amande des sultanes, ... , ... de ... , ... faire ...
POUR ADOUCIR ET RAFRAICHIR LE TEINT.
... d'amandine, ... de ... , ... crème de rose, d'Ninon ...
HUILE ANTIQUE A TOUTES LES ODEURS.
... de macassar, ... , ... , ... huile de ... , ... de graisse d'ours ...
SAVONS.
... de Windsor, ... de Naples, ... , ... de ... , ... de ... , ... à ... , ... de ... , ... ...
CREME DE SAVONS.
D'amandes ..., de pistache de Naples, de cacao, de ... , d'ambre ... , ... au ...
EAUX POUR LA BOUCHE.
Eau balsamique, dentifrice, ... de ... , ... de ...
POUDRE POUR LA BOUCHE.
De Duponcel ... de charbon, de Ceylan, ... dentifrice.
POUDRE A POUDRER.
De ... terre, à la ... , ... au muguet, ... à l'iris, ... de ... ...
Dépilatoire, ... de Florence pour les taches, ... de perles, rouge ... ...
Eau de ... de rose, ... de fleur d'oranger, eau de Cologne, ... , ... de Botot, de ... eau de ... , ... ...
Articles de Toilette. Brosses à dents, à ongles, à barbe, à ... , à ... , à ... , à ... , pinceaux, ... boîtes ... , ... , ... ... , ... à savon, ... , ... , ... de toilette et de parfumerie.
F. MAUBERRET.

BAZARD PARISIEN, encoignure Royale et du Marais—MM. Normand, & Barrand ont l'honneur de prévenir qu'ils feront l'ouverture du leur magasin et de leur salon de coiffure, samedi, 10 novembre. Les changemens qu'ils ont fait ... leurs ... , ... leur ... les ... jour-ci aussi des ... 
M. Normand ... dans son voyage de Paris, a fait ... un choix de marchandises, ... un très grand assortiment de ... cravattes, ... , ... gants, ... , ... de ... , ... de ... , ... de ... , ... , ... de toilette, ...
Enfin un ... complet de postiches en cheveux tout ce qu'il y a de plus nouveau, et toute espèce d'articles de toilette.
Ils offrent aux dames, pour les coiffures de bals ou ... , ... Pogot, avec ... une dame peut se ... seule ... 
7 nov—6

AVIS.—Tous ceux qui ont des réclamations contre le steamboat Merchant, sont priés de faire présenter leurs comptes par M Gregory Byrne, et de les présenter au magasin de M. Maunsel White & Co. dans les dix jours qui suivront cette publication.
GREGORY BYRNE,
MAUNSEL WHITE & Co.
6 nov—6 fps

LES soussignés viennent de recevoir par les derniers arrivages du Nord, un bel assortiment de marchandises sèches convenables pour la saison, qu'ils offrent en vente en gros et en détail à des prix très modérés. BAJOLIERE & MACARTY.
1 nov—6 ... rue Bourbon.

LES soussignés ont formé une maison de commission, sous ... de ... , sous la raison de commerce Blanchard, Eimer & Co.
M. Samuel ... de la Nouvelle Orléans, actuellement résident à Paris, est notre associé commanditaire pour la somme de cinquante mille piastres.
THEODORE BAILLY-BLANCHARD,
JACQUES HENRY EIMER,
6 nov 26, rue Bienville.